

Université Paris Cité

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2024

DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE
BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES

Édito

Christophe Pérales
Directeur général délégué
Bibliothèques et musées

En 2025, l'Université Paris Cité fête ses 5 années d'existence.

L'occasion pour la Direction générale déléguée aux bibliothèques et musées (DGDBM) de revenir sur 5 années de construction et d'accomplissements (2019-2024), dont il était difficile de rendre compte chemin faisant : d'une part parce que le tempo soutenu de la fusion et des projets à mener n'a pas laissé le loisir de produire, comme il est d'usage, un rapport d'activité annuel ; d'autre part et surtout, parce que le mouvement d'ensemble et les réalisations conduites se donnent bien mieux à lire dans la logique quinquennale qui a présidé à l'établissement du présent rapport d'activité.

Les 5 années écoulées entre les prémices de la préfiguration de la future DGDBM et la stabilisation de son fonctionnement courant témoignent avant tout d'une ambition programmatique forte, qui trouve son fondement dans l'analyse stratégique, en ce début de XXIe siècle, de la situation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche dans l'écosystème de l'information scientifique et technique (IST), dont l'évolution connaît une accélération croissante.

Ces institutions, et singulièrement les universités, produisent en effet avant tout, à travers leurs activités de recherche et de formation, des contenus de savoir. Elles ne peuvent donc, dans le contexte actuel de bouleversement profond des modes de circulation de l'information, et plus particulièrement de l'IST, et l'actualité récente outre-atlantique y pousse encore davantage, se dispenser d'une réflexion prospective quant à la maîtrise de la diffusion de ce qu'elles produisent.

De là l'idée de regrouper, à UPCité, au sein d'une même direction générale déléguée, toute une série d'activités préalablement dispersées, mais concourant toutes à la diffusion des savoirs, et à leur diffusion optimale : bibliothèques, archives scientifiques, musées, *information literacy*, Science ouverte, numérisation, bibliométrie.

Les universités sont par ailleurs engagées nativement, mais désormais au niveau mondial, dans une logique complexe de « coopétition » les unes vis-à-vis des autres, et cherchent à créer des partenariats scientifiquement fructueux tout en veillant à se distinguer afin d'attirer à elles les meilleurs éléments, qu'il s'agisse d'étudiants ou de personnels scientifiques, enseignants, et d'appui.

Le champ de l'IST n'est pas différent : fortement structuré en réseaux, et depuis longtemps, il sait coopérer pour conduire des réalisations mutualisées, à tous les niveaux (régional, national, international). Mais dans le même temps, il s'agit pour chacun de se distinguer, en s'appuyant sur ses points forts, et ce d'autant plus que les dernières décennies ont été marquées par une homogénéisation croissante de l'offre éditoriale.

La stratégie mise en œuvre à la DGDBM découle directement de cette analyse : face à des *majors* de l'édition mondialisées, la DGDBM s'inscrit dans les initiatives et réseaux internationaux permettant d'agir au niveau pertinent pour peser sur les évolutions de l'IST, un commun absolument essentiel aux sociétés démocratiques.

Dans le même mouvement, elle s'emploie par ailleurs, en miroir de l'homogénéisation de l'offre éditoriale et culturelle, à cultiver la bibliodiversité et à déplacer l'effort prioritaire de signalement et de valorisation conduit traditionnellement par les bibliothèques et musées sur les contenus produits ou détenus en propre par UPCité : production scientifique de l'établissement (publications, données, logiciels), archives de la recherche, fonds patrimoniaux, collections nationales d'excellence, fonds rares.

Les pages qui suivent donnent à lire le déploiement de cette stratégie, à travers la création de la DGDBM et la mise en œuvre de son projet de service.

Ce qui a été accompli en 5 ans est considérable, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ces accomplissements ne seraient tels sans l'investissement opiniâtre et passionné des équipes de la Direction générale déléguée aux bibliothèques et musées.

Qu'elles en soient ici justement et très chaleureusement remerciées.

Sommaire

ÉDITO

SOMMAIRE

CHIFFRES-CLÉS 2023

LA CRÉATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE AUX BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES (DGDBM)

Never waste a good crisis 8

Une fusion entre contraintes et opportunités 9

Les étapes de la fusion 16

Accompagner le changement 18

Le projet de direction de la DGDBM 2024-2026 20

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ET À LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTES

La démarche qualité au cœur de l'offre de services de la DGDBM 22

Des horaires adaptés aux besoins des étudiants 28

Besoins d'espace(s) 30

Évolutions de l'offre de services 38

LES BU, ACTRICES DE LA FORMATION

Une mission méconnue et un enjeu citoyen majeur 43

Un défi en 1er et 2e cycles : développer les modes d'apprentissage asynchrones pour toucher plus largement les publics cibles 46

Étudiants de 3e cycle : une offre riche et adaptée 49

L'offre de formation à destination des enseignant.e.s, des chercheur.e.s et des praticien.ne.s et professionnel.le.s de santé 54

LES BU, SOUTIEN À LA RECHERCHE

Science ouverte : stratégie et plan d'action 56

Science ouverte : réalisations 2019-2024 et bilan d'étape 57

Faciliter la vie des chercheurs 63

CONTRIBUER AU RAYONNEMENT D'UPCITÉ

Accroître la visibilité et l'impact de la production scientifique d'UPCité 69

UPCité sur la carte documentaire nationale : des collections de premier plan 72

Un patrimoine scientifique et artistique d'exception 80

Soutenir le dialogue sciences-société de l'établissement 90

PERSPECTIVES

CHIFFRES-CLÉS 2023 [1]

2 377 947
entrées

4 533 757 €
de dépenses documentaires

265,74
ETP [2]

939 052
visites du portail web des bibliothèques d'UPCité

3 311 755
requêtes dans le moteur de recherche du portail des bibliothèques d'UPCité

223 062
titres d'*ebooks*, vus ou téléchargés
395 082 fois

24 782
titres de revues électroniques, dont les articles ont été vus ou téléchargés
1 569 360 fois

1 118 000
livres imprimés

116 111
emprunts

35 379
titres de revues imprimées, dont
1 123 titres vivants

1 145
heures de formation à l'IST [3] dispensées à
11 204 usagers

75 812
documents déposés en *open access* dans HAL UPCité, vus ou téléchargés
3 234 857 fois

4 212
thèses de doctorat UPCité en ligne, vues ou téléchargées
551 675 fois

2 155
thèses d'exercice UPCité en ligne, vues ou téléchargées en ligne
504 859 fois

880
abonné.e.s sur X

3 188
abonné.e.s sur Instagram

5 224
abonné.e.s sur Facebook

+ 1 523
abonné.e.s en un an, essentiellement sur X et Instagram

1 Dernières statistiques disponibles à la fin de l'année universitaire 2023-2024.
2 Équivalents Temps Plein, CDD étudiants inclus (représentant 21,09 ETP).
3 Information Scientifique et Technique.

La création de la Direction générale déléguée aux bibliothèques et musées (DGDBM)



© Université Paris Cité / Bibliothèque des Grands Moulins

NEVER WASTE A GOOD CRISIS

BIBLIOTHÈQUES EN FUSION

La création de la DGDBM a coïncidé avec la crise de la COVID-19 : le travail de préfiguration du nouveau service a en effet été conduit entre janvier 2020 et août 2021, soit pour l'essentiel au plus fort de la pandémie. Une période marquée par des contraintes fortes, et le risque d'une désorganisation de l'activité sous le double effet de la recomposition inhérente au processus de fusion, et du caractère tout à fait inédit de la pandémie : perte de repères, isolement, inquiétude pour soi-même ou des proches, articulation compliquée entre garde d'enfants et travail à domicile, manque d'outils informatiques collaboratifs, voire de connexion numérique… Au moment où le processus de fusion appelait à construire la cohésion d'équipes qui ne se connaissaient pas ou que peu, la pandémie rendait la chose sinon impossible, du moins très difficile.

RÉUSSIR, C'EST SOUVENT ÉCHOUER VITE

Face à ces difficultés, l'équipe en charge de la préfiguration de la DGDBM a pu s'appuyer sur le travail préalablement conduit à ex-Paris Descartes comme à ex-Paris Diderot de développement d'une culture professionnelle orientée usagers, adossée à une démarche qualité et à une culture de l'évaluation. Itérative par nature, cette approche facilite grandement l'expérimentation et l'innovation, dès lors qu'on veille toujours à développer des solutions légères, adaptables, réversibles, en résumé, agiles, conformément au précepte selon lequel réussir, c'est souvent échouer vite.

Les équipes de la future DGDBM se sont ainsi saisies de chaque opportunité offerte par les contraintes extérieures, qu'elles soient liées à la pandémie ou au processus de fusion, pour expérimenter, chaque fois que c'était possible.

Toutes les expérimentations conduites n'ont donc pas forcément connu de postérité. Mais celles qui se sont révélées fructueuses ont été adoptées, tandis que les autres étaient rapidement abandonnées, sans peser un temps excessif sur le plan de charge général des équipes.

UNE FUSION ENTRE CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS

Au-delà des contraintes liées à la crise pandémique, la création de la DGDBM s'est inscrite dans un processus plus global, mais selon un calendrier spécifique, source tant d'avantages que d'inconvénients.

ÊTRE INTEMPESTIF : INCONVÉNIENTS ET AVANTAGES

Là où la création des autres Directions générales déléguées d'UPCité procédait de la fusion de deux entités, l'une héritée de Paris Descartes, l'autre de Paris Diderot, la création de la DGDBM impliquait l'intégration de quatre structures préexistantes.



Mutualisée, jusqu'à leur fusion, entre Paris Descartes et Paris Diderot, la BIU Santé perdait son caractère interuniversitaire avec la création d'UPCité.

Tête de réseau des bibliothèques de médecine, d'odontologie et de pharmacie en France, la BIU Santé assumait des missions nationales qu'il était en revanche important de pérenniser. À cet effet, une convention a été signée en 2021 entre UPCité et le MESR, pour une durée de 6 ans renouvelable.

Plus complexe que d'autres, le processus de création de la DGDBM a bénéficié de ce fait d'une mise en œuvre progressive, en deux phases successives (fusion entre le SCD Paris Descartes et la BIU Santé dans un premier temps, puis avec le SCD Paris Diderot et le Musée dans un second), ainsi que d'un calendrier rallongé (cible au 1er janvier 2021, finalement reportée au 1er septembre 2021, du fait de la pandémie) par rapport aux autres structures de l'établissement (dont la fusion des organigrammes était effective au 1er janvier 2020, date de création d'UPCité). Ce délai supplémentaire, et absolument nécessaire, a été porteur d'autant d'opportunités que de contraintes.

MOBILIS IN MOBILE

Du côté des contraintes liées à ce calendrier particulier, l'essentiel des difficultés rencontrées a tenu au décalage de tempo entre la future DGDBM et les autres DGD : quand il s'agissait, dans le domaine des bibliothèques et musées, d'assembler le puzzle, particulièrement délicat, d'une nouvelle organisation, les autres entités déjà fusionnées d'UPCité travaillaient tout naturellement à mettre en œuvre leurs projets spécifiques, dont bon nombre n'étaient pas sans impact sur la future DGDBM. Ainsi :

- de la fusion des UFR d'odontologie, qui a contraint à accélérer la mise en place d'un pilotage unique pour les deux BU d'odontologie d'UPCité ;
- de la réforme des PASS-L.A.S, qui obligeait à repenser l'implantation des collections de la première année des études de santé à l'échelle de l'ensemble du futur réseau DGDBM ;
- de l'harmonisation des temps de travail, qui a nécessité d'accélérer l'informatisation conjointe de la gestion du temps de travail et des plannings de service posté en salles de lecture ;
- de la mise en œuvre du régime indemnitaire unique de la Fonction publique, qui a contraint, dans le domaine des bibliothèques et musées, à conduire l'exercice deux fois : lors du déploiement du RIFSEEP [4] fin 2019, et une fois établi l'organigramme de la future DGDBM, au printemps 2021 ;
- de la nécessité d'assurer le bon achèvement (réouverture de la BU Necker, rénovée, en janvier 2020) ou de suivre la programmation (BU du futur Campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord [5]) de certains projets immobiliers structurants pour l'établissement ;
- de la fusion des instances SIFAC [6] des établissements fondateurs, qui induisait dès janvier 2021 la mise en place, pour le domaine bibliothèques et musées, d'un budget unique, malgré l'existence, jusqu'en septembre 2021, de deux ordonnateurs délégués correspondant à deux entités administratives distinctes.

LA COLONNE VERTÉBRALE DU SYSTÈME D'INFORMATION (SI)

Du côté des opportunités, le calendrier spécifique de création de la DGDBM a permis de conduire à terme, avant la fusion organisationnelle, le remplacement des trois systèmes d'information documentaires distincts hérités de Paris Descartes, Paris Diderot, et de la BIU Santé.

Au-delà du choix d'un SI unique, cette opération pluriannuelle a permis :

- d'abaisser pour chaque établissement le budget consacré à ce poste de dépenses, grâce au groupement de commandes réalisé dans le cadre de la COMUE USPC (Université Sorbonne Paris Cité), devenue l'Alliance Sorbonne Paris Cité (ASPC, qui regroupe l'Université Paris Cité, l'Université Sorbonne Nouvelle, l'Université Sorbonne Paris Nord, et Sciences Po) ;
- de moderniser le SI métier des bibliothèques d'UPCité, la nouvelle génération de progiciel retenue, dite SGBm (pour système de gestion de bibliothèques mutualisé) permettant désormais de gérer en *back office*, comme c'était déjà le cas pour le *front office*, tout type de document, qu'il soit indifféremment physique ou électronique, d'améliorer l'urbanisation du SI documentaire dans l'écosystème de l'établissement (annuaire LDAP, *reverse-proxy*), et d'offrir de nouveaux services en ligne, comme la réservation de documents empruntés ;
- enfin et surtout peut-être, d'offrir l'occasion aux équipes des structures fusionnantes d'apprendre à travailler ensemble, et d'œuvrer chemin faisant à l'harmonisation de leur offre de services et de toute une série de processus de gestion (commandes et circuits des documents, inscription des lecteurs, règles de prêt, catégories d'usagers et droits associés, etc.), bref, de constituer une sorte de propédeutique à la fusion organisationnelle, et une opération amorçant la cohésion des équipes issues des structures fusionnantes, là où dans les autres DGD, la convergence des SI a été opérée après la création institutionnelle des nouvelles entités. **Le projet de SI documentaire unique a constitué à la DGDBM un puissant levier de fédération des équipes**.

4 Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.
5 https://campus-hopital-grandparis-nord.fr
6 Système d'information financier, analytique et comptable.

FOCUS - LE PROJET SGBM

- **Un comité de pilotage, une équipe projet de 6 personnes.**
- **6 groupes de travail, chacun en charge de l'instruction d'une des grandes fonctionnalités du système** (entrées en collections, signalement et métadonnées, circulation des documents physiques et accès aux documents électroniques, interface de recherche et services aux lecteurs, gestion des périodiques et abonnements, statistiques), en sus de l'équipe projet en charge de la coordination d'ensemble, et plus spécifiquement des questions de migration de données, d'intégration logicielle, ainsi que de la communication autour du projet et de la formation des équipes.
- **2 ans 1/2 de travail**, depuis la notification du marché fin 2018 au déploiement d'une solution unique de *back office* en janvier 2021, et de *front office* en mars 2021 : un chantier particulièrement complexe, conduit en 3 phases (migration de chacun des SI sources dans une instance du SI-cible, puis fusion des instances Descartes-BIU Santé avant une dernière fusion avec l'instance Diderot).
- **Plus de 70 000 comptes lecteurs et 1,2 million notices bibliographiques migrées**, sans jamais d'interruption de service pour l'usager final.
- **1 catalogue de meilleure qualité** via des chantiers rétrospectifs menés à la faveur des opérations de migration des données ainsi que de l'arrêt forcé des chaînes de production des éditeurs et imprimeurs fournisseurs lors de la crise pandémique ; avec à la clé, une familiarisation des équipes de signalement avec les évolutions du métier, articulant traitements automatisés de masse et interventions plus ciblées nécessitant la plus-value de l'expertise humaine.

CLARIFIER LE RÔLE ET LE PÉRIMÈTRE : ANALYSE STRATÉGIQUE

La préfiguration de la future administration d'UPCité a constitué une occasion de réinterroger les découpages organisationnels et les périmètres fonctionnels, du reste divers, hérités de l'histoire de chacun des établissements fondateurs, et de porter l'ambition d'une Direction générale déléguée en charge de l'ensemble des activités de diffusion des savoirs de la nouvelle université, à côté des activités de création et de transmission des connaissances portées par les chercheur.e.s et enseignant.e.s : dès le 2e semestre 2018, le périmètre fonctionnel de la future DGDBM était clarifié.





© Université Paris Cité / Bibliothèque Garancière

Cette ambition repose sur l'analyse stratégique de la nouvelle donne en termes d'information scientifique et technique :

- d'une part, un premier constat que les pratiques informationnelles ont muté, et passent aujourd'hui de très loin, avant tout, par le Web, ce qui implique, premièrement, de repenser et développer l'offre de formation à l'information statutairement dévolue aux bibliothèques universitaires ; deuxièmement, de revenir au cœur de métier des bibliothèques, à savoir le signalement et la valorisation des contenus documentaires, mais dans l'écosystème qui est celui de l'Internet et de l'IA générative, afin de travailler à la dissémination de contenus de qualité, via le Web de données, la Science ouverte, et la promotion de la bibliodiversité ;
- d'autre part, l'autre constat d'une homogénéisation de l'offre documentaire disponible dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, du fait de la concentration très poussée du secteur de l'édition académique, qui invite à déplacer l'effort prioritaire de signalement et de valorisation sur les contenus produits ou détenus en propre par les établissements : production scientifique (publications, données, logiciels), archives de la recherche, fonds patrimoniaux, presses universitaires, collections nationales d'excellence, fonds rares.

Dans ce cadre, embrasser, à la DGDBM, toute la diversité des objets et activités relatifs à la diffusion des savoirs impliquait de mobiliser des compétences nouvelles (en édition numérique par exemple), ou de muscler significativement l'existant (ainsi, dans le domaine de la Science ouverte), afin d'être au rendez-vous de l'ambition projetée. Le soutien de la première vague de financement IdEx de l'établissement a permis d'accompagner la transition nécessaire, avant que les gains de mutualisation permis par la fusion ne permettent, une fois consommés ces crédits d'impulsion, d'asseoir les nouveaux champs d'intervention des équipes via le redéploiement, à effectifs constants, de moyens pérennes.

Ainsi, le remplacement des trois SI documentaires préexistants, à Paris Descartes, Paris Diderot, et à la BIU Santé au profit d'un seul outil mutualisé a permis de redéployer 2 postes d'administrateur de base de données catalographique sur les 3 postes mobilisés sur cette fonction avant la fusion.

De même, le processus de fusion des universités fondatrices mais aussi de certaines de leurs composantes (UFR d'odontologie par exemple), ainsi que la perspective du nouveau campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord, ont poussé à rationaliser l'organisation du réseau documentaire d'UPCité : les équipes des bibliothèques SHS et Sciences du site Saint-Germain ont ainsi été fusionnées et placées sous l'autorité d'une seule et même responsable, de même que celles des BU Bichat et Villemin, ou encore celles des deux bibliothèques d'odontologie de Montrouge et Garancière, permettant là encore des redéploiements de supports de poste, au profit de la mise en œuvre du projet de l'établissement en matière de diffusion des savoirs.

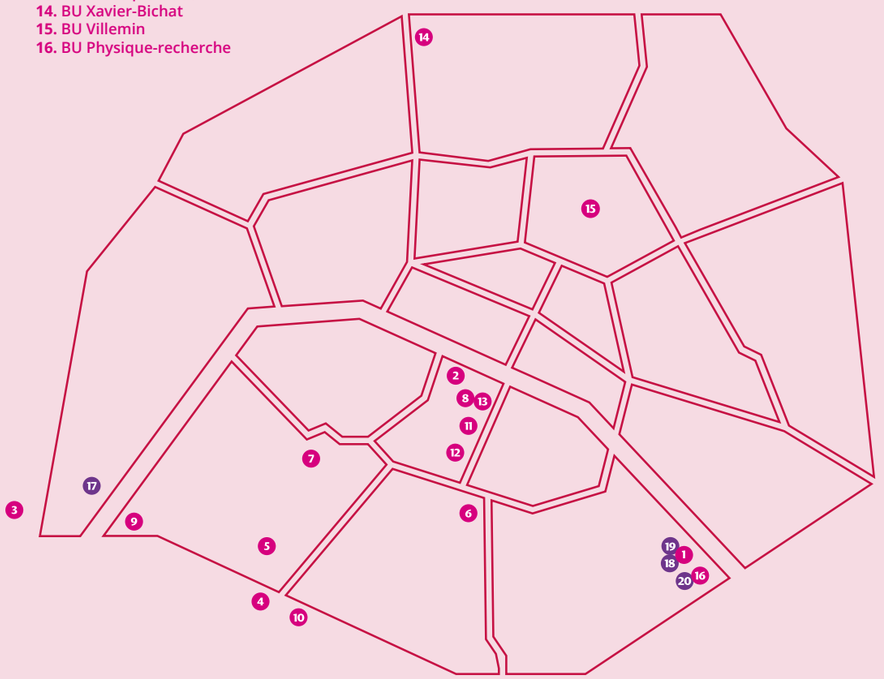
LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES D'UPCITÉ

Bibliothèques intégrées

1. BU Grands Moulins
2. BU Saint-Germain-des-Prés
3. BU Henri-Piéron
4. BU Jeanne-Chauvin
5. BU STAPS
6. BU Cochin
7. BU Necker
8. BU Cordeliers
9. BU HEGP
10. BU Montrouge
11. BU Garancière
12. Bibliothèque Pharmacie
13. Bibliothèque Odéon
14. BU Xavier-Bichat
15. BU Villemin
16. BU Physique-recherche

Bibliothèques associées

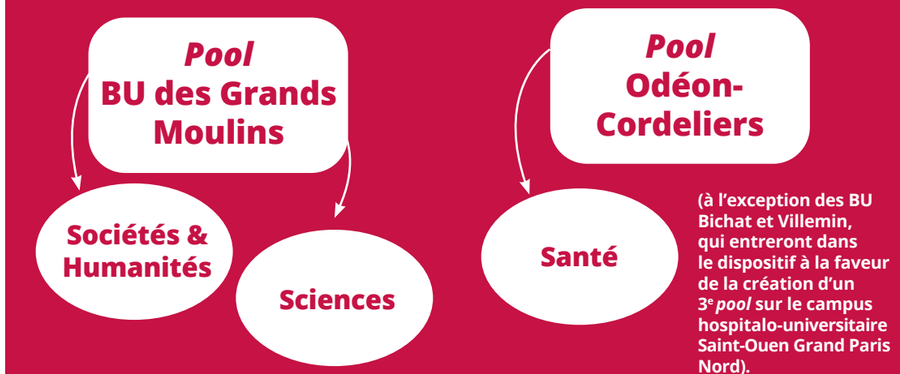
17. BU IUT
18. Bibliothèque Jacques Seebacher
19. Bibliothèque LCAO
20. Bibliothèque MIR



Les mutualisations et redéploiements destinés à répondre aux ambitions fixées pour le domaine bibliothèques et musées n'ont pas concerné que l'encadrement : la création de *pools* de signalement partagé en est l'illustration. Il s'est agi, à travers la mise en place de ces structures fonctionnelles, d'éviter de redonder sur plusieurs sites l'effort de signalement de la production éditoriale acquise par les bibliothèques d'UPCité, effort consistant majoritairement en un travail de localisation d'exemplaires sur des notices bibliographiques déjà existantes dans la base nationale de catalogage partagé que constitue le SUDoc.

FOCUS - MUTUALISER L'EFFORT DE SIGNALEMENT

Deux *pools* de signalement partagé ont été mis en place dans le cadre du processus de fusion :



(à l'exception des BU Bichat et Villemin, qui entreront dans le dispositif à la faveur de la création d'un 3e *pool* sur le campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord).

L'ensemble des ouvrages acquis (que ce soit à titre onéreux, ou par dons ou échanges) sont ainsi livrés, le cas échéant, tout équipés [7], sur les sites des *pools*, où ils entrent dans un processus de signalement adapté à leur situation : signalement dit de 1er niveau (localisation d'exemplaires) si une notice bibliographique satisfaisante préexiste dans le SUDoc ; signalement dit de 2e niveau si, préalablement à la localisation de l'exemplaire, la création, la correction ou l'enrichissement d'une notice bibliographique ou d'autorité s'avère nécessaire. Une fois opéré le signalement approprié, l'ouvrage traité est mis à disposition dans la bibliothèque qui l'a commandé, via la navette interne gérée par la DGDPILEPS d'UPCité.

En outre, les *pools* de signalement partagé assurent le signalement des thèses de doctorat de l'établissement.

La mise en œuvre de ces nouveaux circuits de traitement a nécessité de réorganiser les locaux accueillant les chaînes de traitement des *pools*, et d'accompagner la montée en compétences des magasiniers impliqués, qui se sont vus confier le signalement dit de 1er niveau ; le temps ainsi dégagé pour les bibliothécaires assistant.e.s spécialisé.e.s a permis, à côté du signalement dit de 2e niveau, de diversifier, dans le respect de leurs statuts, les missions qui leur étaient confiées (encadrement d'équipe, formation des usagers aux compétences informationnelles), ou d'en accroître la quotité afin de répondre aux nouveaux besoins de l'organisation (développement de l'offre de formation à la maîtrise de l'information, meilleure médiation et valorisation des acquisitions documentaires auprès des composantes et usagers de l'établissement, prise en charge du signalement de nouveaux objets : archives scientifiques, publications en accès ouvert dans HAL-UPCité).

Là encore, il a été possible de capitaliser sur le meilleur de l'héritage des structures antérieures à la fusion : l'implication des magasiniers dans le signalement des thèses de doctorat était en place à Paris Diderot avant la fusion ; de même à Paris Descartes, la logique de mutualisation du signalement à l'origine de la création des *pools* et le recours à des prestations *books on shelves* bénéficiaient de plusieurs années d'expérience et d'amélioration continue.

7 On parle de prestation « books on shelves » : livraison des ouvrages estampillés, munis d'une étiquette de cote, d'un code-barres, d'un antivol, voire plastifiés et/ou renforcés au niveau des mors.



© Université Paris Cité / Bibliothèque Saint-Germain-des-Prés

Chiffres-clés 2023

Notices bibliographiques

3 744 notices créées,

42 081 notices corrigées ou enrichies

Notices d'exemplaires

61 365 notices créées,

117 167 notices corrigées ou enrichies

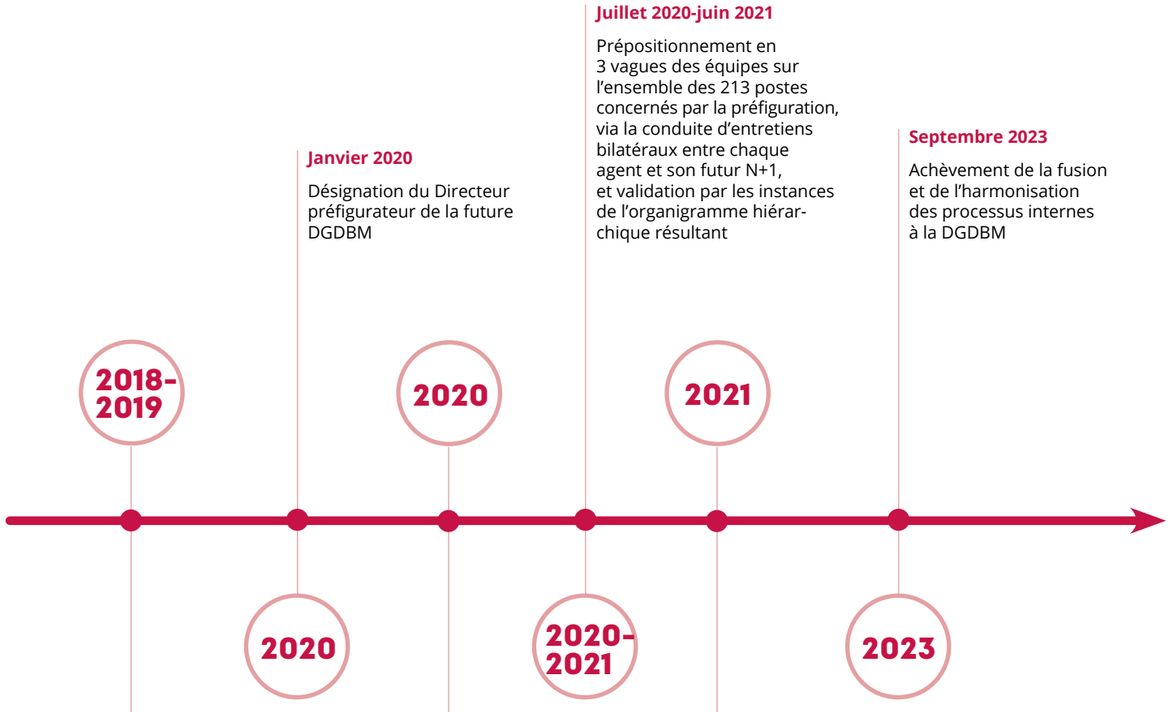
Notices d'autorités [8]

5 298 notices créées,

17 853 notices corrigées ou enrichies

8 Notices de référentiels (personnes physiques, morales, lieux, concepts, etc.)

LES ÉTAPES DE LA FUSION



Automne 2018 - décembre 2019

- Cadrage politique de la future DGDBM **à l'automne 2018** : choix des statuts et définition des orientations stratégiques
- Chantier de la fusion Service commun de documentation Paris Descartes – Bibliothèque interuniversitaire de Santé, **effective en octobre 2019**
- Identification et lancement des 8 chantiers préalables à la fusion, dont 2 à conduire impérativement de manière urgente : chaîne unifiée de traitement des thèses, afin d'être en mesure de les délivrer sous un sceau unique **dès la rentrée 2019** ; mise en place d'un portefeuille d'abonnements électroniques unique **à partir du 1er janvier 2020**

Janvier 2020

Désignation du Directeur préfigurateur de la future DGDBM

Juin-juillet 2020

Trois séminaire concertatifs de l'encadrement permettent de dessiner l'organigramme fonctionnel de la future DGDBM et de définir les grands principes de fonctionnement et d'animation managériale de la future structure

Juillet 2020-juin 2021

Prépositionnement en 3 vagues des équipes sur l'ensemble des 213 postes concernés par la préfiguration, via la conduite d'entretiens bilatéraux entre chaque agent et son futur N+1, et validation par les instances de l'organigramme hiérarchique résultant

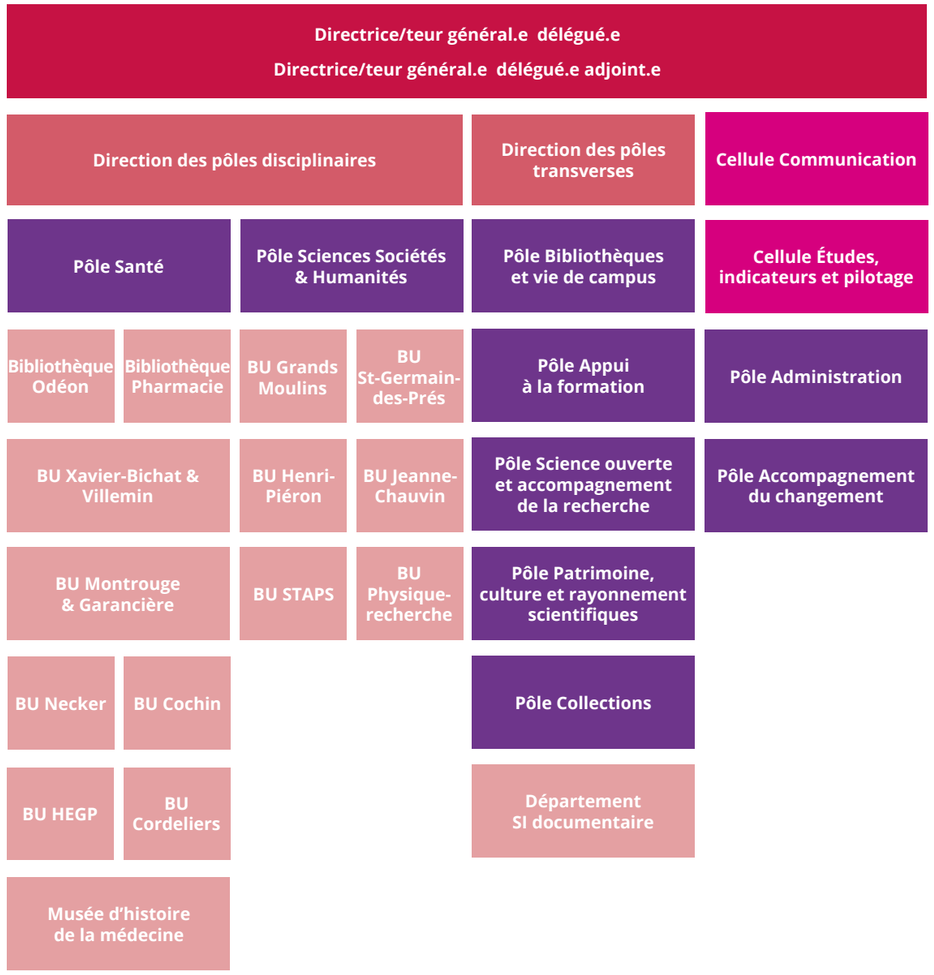
Septembre 2021

Création administrative de la DGDBM

Septembre 2023

Achèvement de la fusion et de l'harmonisation des processus internes à la DGDBM

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE LA DGDBM





© Université Paris Cité / L'Estivale de la DGDBM 2024

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Face au défi de la fusion, l'équipe en charge de la préfiguration de la DGDBM a fait le choix significatif de la création d'un Pôle Accompagnement du changement rattaché directement au Directeur général délégué de la structure, en charge de l'appui à la transformation, sous toutes ses formes :

- accompagnement du processus de fusion lui-même bien sûr, dont les effets ne se limitent pas à la séquence de création administrative de la DGDBM, mais aussi, plus profondément, et souvent de façon entremêlée, accompagnement, notamment via la formation professionnelle, de l'impact des transformations technologiques, académiques et sociétales sur les métiers, dans un secteur, celui de la gestion de l'information scientifique, qui a beaucoup évolué depuis 25 ans, et qui continue de se transformer (infobésité, Web de données, *fake news*, IA générative, etc.).

Chiffres-clés 2023

18 heures
de formation professionnelle en moyenne / agent

- construction, par-delà la diversité des métiers et la dispersion géographique, d'une identité réseau unique et partagée, entre le musée et les 16 bibliothèques de la DGDBM, ainsi que les 4 bibliothèques associées de l'établissement : animation chaque année d'une journée en juin ou juillet, permettant, dans une ambiance conviviale, de valoriser la diversité et les réalisations du réseau (« Les Estivales de la DGDBM ») ; organisation d'un parcours d'accueil, de visite et de formation à destination des nouveaux arrivants à la DGDBM, deux fois par an, en septembre et janvier, correspondant au cadencement des vagues de mobilité nationale de la filière bibliothèques et à l'échelonnement de la plupart des prises de poste des agents contractuels ; programmation de plusieurs webinaires annuels, sur un mode interactif, permettant d'informer régulièrement l'ensemble des équipes de la DGDBM des différentes activités et réalisations conduites au sein du service.

Face à l'ampleur des transformations liées tant à la fusion qu'aux évolutions professionnelles en cours, face aussi à l'importance des effectifs de la DGDBM et à la dispersion géographique de ses agents, le recours aux outils numériques (NextCloud, Zoom, …), s'il est précieux, n'est pas suffisant : l'échange direct, en présentiel, reste irremplaçable. La période de confinement lors de la crise pandémique l'a exemplairement mis en lumière, si besoin était. D'où le choix fait, dès la préfiguration de la DGDBM, d'un accompagnement de proximité, en limitant autant que possible, à chaque strate de l'organisation, le nombre de N-1 encadrés, et en veillant à ce que l'intégralité de la chaîne managériale partage des procédures et une culture communes.

Ce dernier objectif a conduit à confier au Pôle Accompagnement du changement l'organisation et la mise en œuvre, dès 2021-2022, d'un cycle de formation des manageurs, réitéré et amélioré chaque année, ainsi que d'un atelier d'échanges de pratiques, l'« Atelier des manageurs », à destination plus spécifiquement des manageurs intermédiaires et de proximité.

FOCUS - CYCLE D'ACCOMPAGNEMENT DES MANAGEURS : PROGRAMME ANNUEL

Le cycle, dont l'organisation a désormais atteint à une certaine maturité, même s'il fait régulièrement l'objet d'une évaluation critique et d'adaptations en conséquence, comprend 13 séances d'une demi-journée chacune :

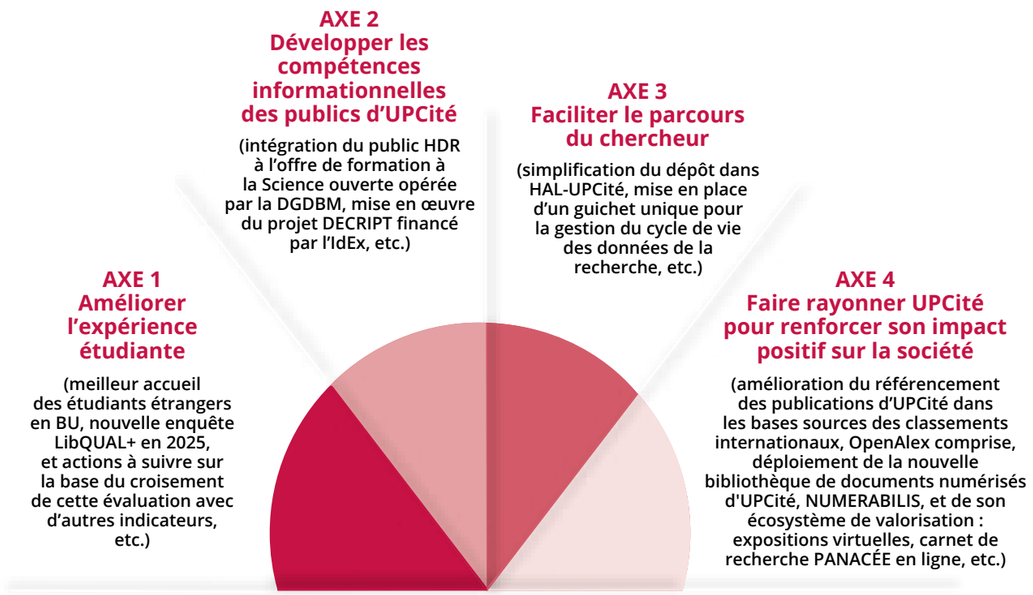


Au-delà des manageurs, le Pôle Accompagnement du changement travaille en appui à l'ensemble des collectifs de travail. Ainsi, toutes les lignes métier de la DGDBM bénéficient régulièrement de l'action du Pôle Accompagnement du changement, qu'il s'agisse d'organiser le travail collaboratif autour de grands projets spécifiques (tel par exemple la bibliothèque du futur campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord) ou d'aider les pilotes des lignes métiers à mettre en œuvre des événements récurrents visant à renforcer la cohésion des collectifs qu'ils animent, et à faire évoluer leurs compétences, par la promotion d'une culture de la réflexivité, indispensable au développement d'une organisation apprenante : journée annuelle des agents en charge de la formation des usagers à la maîtrise de l'information, journée annuelle des collègues porteurs de l'activité de signalement de contenus, sous toutes ses formes, etc.

Enfin le Pôle Accompagnement du changement organise en tant que de besoin le recours à des prestations d'ergonomie ou de conseil, à destination de différents collectifs (équipes de la BU des Grands Moulins en 2021-2022, encadrement supérieur en 2022-2023, encadrement de la BU des Grands Moulins en 2023-2024).

LE PROJET DE DIRECTION DE LA DGDBM 2024-2026

Étroitement articulé aux orientations stratégiques de l'établissement, telles que définies dans le cadre de l'évaluation du HCÉRES et des négociations conduites avec le MESR par la gouvernance dans la perspective de la mise en place du COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance de l'établissement), le projet 2024-2026 de la DGDBM a été élaboré début 2024 et s'appuie sur le travail concertatif réalisé en interne en juin et juillet 2020, à travers 6 ateliers impliquant l'ensemble des personnels, et 6 séminaires conduits en 2020-2021, impliquant les experts concernés sur des sujets plus spécialisés.



Contribuer à la réussite et à la qualité de l'expérience étudiantes

LA DÉMARCHE QUALITÉ AU CŒUR DE L'OFFRE DE SERVICES DE LA DGDBM

CONNAÎTRE LES PUBLICS, ÉVALUER LEURS USAGES

La connaissance de ses publics et l'évaluation itérative de leurs usages constituent la pierre angulaire de la démarche qualité de la DGDBM, qui dispose pour ce faire d'outils multiples, éprouvés, et complémentaires, dont le croisement permet d'entre-corriger les inévitables biais intrinsèques à chacune des métriques utilisées :

- mesure de l'activité (norme ISO 2789), de la performance (norme ISO 11620) et de l'impact (norme ISO 16439) des services documentaires
- enquêtes de publics (notamment enquêtes de satisfaction triennales, conformément au protocole international LibQUAL+)
- démarches UXLibs (*UX in libraries* : techniques d'évaluation de l'expérience utilisateur en bibliothèques)
- participation au programme interministériel Services Publics +

Les indicateurs ainsi collectés nourrissent en continu une réflexion dont les traductions concrètes s'appuient sur un travail d'acculturation ancien des équipes des bibliothèques à la démarche qualité. Ce socle commun permet de conduire régulièrement des expérimentations, dont l'évaluation est pensée et programmée dès leur conception et mise en œuvre, ce qui constitue un gage de réactivité et d'agilité précieux : réussir, c'est aussi échouer vite.



Affiche de l'enquête LibQUAL+ 2022 : Les bibliothèques à votre écoute

SERVICES PUBLICS+

LibQUAL+

UXLibs

FOCUS - UN EXEMPLE DE DÉMARCHE UX : ADAPTATION CONTINUE DU PORTAIL DES BU D'UPCITÉ AUX USAGES DU WEB

Suspendu à l'aboutissement du projet pluriannuel de fusion des SI documentaires préexistants à la création de la DGDBM (projet dit SGBm : voir *supra*), le portail des bibliothèques d'UPCité a été mis en ligne en mars 2021.

Conçue d'emblée comme une V0, cette première version du portail nécessitait d'être rapidement évaluée, afin de confirmer/infirmer un certain nombre de partis-pris qui trouvaient leur fondement dans l'expertise des professionnels des bibliothèques — expertise certes incontournable pour déterminer, en largeur comme en profondeur, le niveau de service à fournir à l'issue du processus de navigation dans le portail ; mais expertise souvent contre-productive quand il s'agit de déterminer le cheminement le plus adéquat pour atteindre au service recherché, voire à un niveau de service supérieur au niveau initialement attendu par l'usager… précisément parce que l'usager est rarement un expert des bibliothèques et de l'information scientifique et technique.



Dès le lancement de la V0 du portail a donc été programmée, pour l'année suivante, la conduite d'une démarche de type UX : quoi de mieux en effet, pour évaluer la pertinence de schémas de navigation, que d'observer ce que les usagers font réellement devant leur écran, lorsqu'ils utilisent le portail des BU d'UPCité ? On évite ainsi les biais inhérents à d'autres méthodologies, reposant sur ce que les usagers disent de leurs usages (ou pensent qu'ils doivent en dire…), ou sur des enquêtes dites d'expression des besoins, qui aboutissent la plupart du temps à l'énoncé de demandes, et de solutions supposées adaptées, mais qui répondent rarement dans les faits aux besoins réellement sous-jacents…

2022-2023 : TESTS UX SUR L'ACCÈS AUX SERVICES

13 collègues de la DGDBM, exerçant dans 4 bibliothèques du réseau, très différentes en termes de publics accueillis, ont ainsi réalisé entre fin avril et fin mars 2022 29 tests d'utilisabilité auprès d'une population de près de 40 usagers, correspondant à 5 profils distincts : étudiant.e.s de 1er, 2e et 3e cycles, enseignant.e.s-chercheur.e.s, publics extérieurs à UPCité.

Il avait été décidé d'utiliser cette première campagne de tests pour évaluer la facilité d'accès à l'ensemble des services proposés par le portail.

Pour chaque test, il était demandé à l'usager volontaire de procéder pendant une quinzaine de minutes à un certain nombre d'opérations prédéterminées (trouver les horaires d'une bibliothèque, prendre connaissance de son niveau de fréquentation à un instant T, trouver comment se connecter au réseau WiFi, prolonger une durée de prêt de document, etc.) et 2 bibliothécaires observaient comment elle ou il s'y prenait, et notait ses commentaires chemin faisant.

Comme dans toute méthode qualitative, le retour des mêmes observations signait la fin de la série de tests, pour chaque profil considéré.

FOCUS - UN EXEMPLE DE DÉMARCHE UX : ADAPTATION CONTINUE DU PORTAIL DES BU D'UPCITÉ AUX USAGES DU WEB

Les résultats de cette campagne d'évaluation ont mis en évidence tout à la fois l'efficacité de certaines options adoptées dans la V0 du portail (le repérage des actualités, l'efficacité des pictogrammes versus leur équivalent textuel, la facilité des usagers à prendre connaissance des horaires des différentes bibliothèques et de leur affluence, l'accès aux comptes de la DGDBM sur les réseaux sociaux), et la nécessité de revoir certains éléments de la navigation (le *header* du site, certains éléments d'arborescence, certains intitulés, notamment celui permettant de disposer de la marche à suivre pour se connecter au réseau WiFi).

L'ensemble des améliorations à réaliser ont été opérées afin de présenter une V1 du site à la rentrée 2022.

Par nature, cette approche a vocation à être régulièrement reconduite, afin de procéder à l'amélioration en continu de l'expérience utilisateur.

Ainsi, en 2023-2024, une nouvelle campagne d'évaluation a été menée, centrée sur la découvrabilité des ressources électroniques sur le portail des BU.

2023-2024 : TESTS UX SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Au cours de cette nouvelle phase d'évaluation, 38 tests d'utilisabilité ont été menés : 13 en distanciel auprès de doctorant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s, et 25 en présentiel auprès d'étudiant.e.s de 1er et 2ème cycles, dans 4 bibliothèques du réseau.

Si ces tests ont permis d'identifier des pistes d'amélioration pour faciliter l'accès aux ressources électroniques, ils ont également conduit à repenser le portail des BU dans sa globalité. En effet, les améliorations apportées en 2022 à la navigation sur le site et à l'accès à l'information sont apparues insuffisantes : il n'est pas toujours possible d'accéder en un clic à la ressource recherchée, la terminologie employée est parfois peu intuitive, la plupart des usagers ont des difficultés à se repérer dans les menus déroulants.

RENTRÉE 2025 : VERS UNE REFONTE PLUS AMBITIEUSE DU SITE WEB

Une refonte plus ambitieuse du portail des BU sera donc menée en concertation avec la DGDCOM de l'université à partir de la rentrée 2025, afin d'améliorer à la fois l'accès aux services et aux ressources, mais aussi la visibilité de certains éléments du portail dont la découvrabilité est insuffisante (pages dédiées à la Science ouverte, à la plateforme éditoriale OPUS, au Carnet de recherche PANACÉE) ou à construire (future bibliothèque numérique NUMERABILIS).

Chiffres-clés 2023

939 052
visites du portail des BU d'UPCité

3 311 755
requêtes documentaires dans le moteur de recherche du portail

4 414
questions en ligne traitées par le service Poser une question

293 698
consultations des Libguides

+1 523
abonnés sur les réseaux sociaux DGDBM en un an

LA CULTURE DE LA QUALITÉ, FACTEUR D'AGILITÉ

L'acculturation ancienne des équipes des bibliothèques à la démarche qualité s'est révélée particulièrement précieuse durant le contexte pandémique de 2020-2021, marqué par une double incertitude majeure, et quant à la durée de la crise sanitaire, et quant à la conduite du processus de fusion concomitant.

La capacité d'adaptation des équipes de la DGDBM a ainsi permis tout à la fois de mettre en œuvre, sur instructions ministérielles, pas moins de 4 dispositifs d'accueil des publics différents en 16 mois, tout en expérimentant des services inédits :

- **soit pour les abandonner :** ainsi de la réservation des places assises en bibliothèques, dispositif très coûteux, et dont seulement 35% des étudiants souhaitaient la poursuite ;
- **soit pour les pérenniser à terme :** ainsi du service « Poser une question », guichet en ligne unique pour toutes les questions adressées aux bibliothèques, derrière lequel s'affairent une centaine de répondants répartis en 5 équipes thématiques ; ainsi également du service de navette inter-sites, rendu nécessaire par le contexte pandémique, et dont l'intérêt a conduit ultérieurement à travailler à son déploiement pérenne ; un dernier exemple de ce type d'approche résidant dans le test, opéré pendant la crise sanitaire, de 15 nouveaux abonnements à des ressources électroniques, notamment francophones de niveau enseignement, dont 10 ont été affermis à l'issue de l'épidémie de COVID-19.



FOCUS - CRISE SANITAIRE ET CONTINUITÉ DE SERVICE : LES BU AU RDV

Dès la sortie du confinement, les bibliothèques d'UPCité ont été ouvertes aux publics, grâce à la décision fondatrice de la gouvernance de l'établissement de maintenir, quel que soit leur service effectif, les rémunérations des CDD étudiants employés par les BU (ce qui permettait, chaque fois que cela a été nécessaire, leur remobilisation très rapide), ainsi qu'à la très grande réactivité des agents des bibliothèques pour s'adapter aux changements incessants de dispositifs sanitaires, et ce, malgré la charge de travail parallèle liée aux chantiers de la fusion, alors toujours en cours.

En 16 mois, les BU françaises ont en effet été soumises par leur tutelle ministérielle à 4 dispositifs différents en termes d'accueil des publics :

16 mars – 8 juin 2020



Bibliothèques fermées → bascule d'un maximum de services en ligne : création, notamment, à UPCité, du service en ligne « Poser une question »

NB : à la faveur d'une indispensable opération ponctuelle, à destination des externes de médecine, du 4 au 7 mai 2020, expérimentation, sur la base du volontariat, d'un service de *click and collect* à la BU Necker, afin de distribuer les collections utiles à la préparation des EDN en provenance des 6 bibliothèques de médecine d'UPCité.



© Université Paris Cité / Expérimentation du *click and collect* à la Bibliothèque Necker (2020)

9 juin – 13 sept. 2020



© Université Paris Cité / Opération BU à emporter à la Bibliothèque des Grands Moulins (2020)

Dispositif *click and collect* dans toutes les BU d'UPCité (qui a impliqué de reparamétrer un SI documentaire fraîchement déployé pour en détourner certaines fonctionnalités) + mise en quarantaine pendant 3 jours des documents retournés par les usagers + expérimentation d'un système de navette inter-sites jusqu'au 31 août, grâce à l'appui de la DGDPILEPS.

14 sept. – 29 oct. 2020

Ouverture des BU aux publics à 50% des jauges d'accueil (condamnation d'une place assise sur deux en salles de lecture, ainsi que des espaces fermés de travail collaboratif), avec aération régulière des locaux, mise en quarantaine de 3 jours des documents retournés par les lecteurs et couvre-feu en soirée sur la fin de la période.

30 oct. – 6 nov. 2020

Fermeture administrative d'UPCité, décidée par la Présidence du fait de l'incertitude de la situation sanitaire. Cette période a permis aux BU de préparer presque sereinement la phase suivante, en testant un système de réservation de places de lecture dans 2 BU pilotes : Bichat et Villemin.

9 nov. 2020 – 31 juillet 2021

Ouverture aux publics à 50% des jauges d'accueil (toujours sans accès aux espaces fermés de travail collaboratif), mais sur la base d'un système de réservation des places assises fourni en prestation externe, afin d'éviter d'inutiles brassages de populations + aération régulière des locaux, mise en quarantaine pendant 3 jours des documents retournés par les lecteurs + alternance de périodes avec et sans couvre-feu, impliquant ou pas le renfort des CDD étudiants employés par la DGDBM.



© Université Paris Cité / Bibliothèque Villemin



© Université Paris Cité / Bibliothèque Jeanne Chauvin

DES HORAIRES ADAPTÉS AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS

Les étudiants attendent avant tout de leurs bibliothèques qu'elles offrent des horaires d'ouverture très étendus.

Sous cet angle, énoncer quand les bibliothèques d'UPCité sont fermées est plus rapide que de détailler lorsqu'elles sont ouvertes : **hormis les jours fériés, et le week-end pendant la période estivale, il y a toujours au moins une BU ouverte à UPCité, tout au long de l'année, y compris entre Noël et Jour de l'An (BU Saint-Germain-des-Prés) et le dimanche (BU de l'Hôpital Européen Georges Pompidou et BU Cochin).**

9 des 16 bibliothèques de la DGDBM bénéficient du label NoctamBU+ du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, accordé aux bibliothèques ouvertes au moins 63 heures par semaine et 245 jours par an : il s'agit des bibliothèques Grands Moulins, Odéon, Pharmacie, Cochin, HEGP, J. Chauvin, Necker, Saint-Germain-des-Prés et Villemin

Les horaires d'ouverture sont consultables sur le portail des bibliothèques d'UPCité (https://u-paris.fr/bibliotheques/), ainsi que sur l'application pour *smartphones* Affluences, qui indique en outre, en temps réel, le taux de fréquentation de chaque bibliothèque, évitant ainsi à l'usager de se déplacer inutilement lorsque telle ou telle BU est saturée.

Et là encore, l'amélioration continue de la qualité de service est au cœur de la politique de la DGDBM, comme l'illustre l'adaptation des horaires estivaux des BU de médecine, à la suite du changement de calendrier, intervenu en 2023, des EDN (Épreuves Dématérialisées Nationales — ex-concours de l'Internat).

FOCUS - L'ADAPTATION DES HORAIRES ESTIVAUX DES BU DE MÉDECINE SUITE AU CHANGEMENT DE CALENDRIER DES EDN

Depuis 2023, les EDN, qui se tenaient auparavant au mois de juin, sont désormais organisées au mois d'octobre, entraînant la nécessité, pour les étudiants en médecine, de disposer de bibliothèques ouvertes pendant l'ensemble de la période estivale, afin de procéder à d'ultimes révisions, en vue d'un examen qui déterminera leur possibilité d'accès à la spécialité de leur choix.

La DGDBM a été dès 2023 à la hauteur de cet enjeu crucial pour les étudiants de médecine, en ouvrant tout l'été, y compris la première quinzaine d'août, période de fermeture administrative de l'établissement, 3 bibliothèques de son réseau, du lundi au vendredi : l'une au sud de Paris, sur le site Odéon ; l'autre au centre, sur le site Villemin ; la dernière à l'ouest, au sein de l'Hôpital Européen Georges Pompidou (HEGP).



© Université Paris Cité / Bibliothèque du site Odéon

Concerté tant avec les élus étudiants de l'UFR de médecine qu'avec les représentants du personnel, le dispositif a bénéficié sur le site de Villemin de l'appui logistique de la composante, de travaux d'amélioration des locaux conduits par la DGDPILEPS de l'établissement, et d'une révision de la convention avec l'AP-HP afin de proposer une offre de restauration aux usagers et agents concernés.

Par ailleurs, l'effet réseau a joué à plein, afin d'éviter de reporter toute la charge de l'ouverture estivale sur les équipes des 3 bibliothèques mobilisées en première ligne : l'ouverture des autres bibliothèques de santé d'UPCité a été échelonnée avant le 1er août et après le 15 août afin de répartir la fréquentation estivale sur l'ensemble du réseau ; ce sont, comme les samedis du reste de l'année, les équipes des sites Bichat et Villemin qui ont assuré l'ouverture estivale de la BU Villemin ; enfin, à la rentrée suivante, au lieu d'octobre, les ouvertures ont repris dès septembre en soirée pour les BU Cochin, HEGP, Villemin, et le week-end pour les BU Cochin et HEGP.

Le dispositif est apparu bien calibré dès sa première édition en 2023 : aucune des trois bibliothèques mobilisées n'a connu la saturation, et l'évaluation du dispositif menée auprès des étudiant.e.s a confirmé sa pertinence.

Allégé en 2024 du fait des Jeux olympiques de Paris, le dispositif a été reconduit en 2025 sur le modèle de 2023.

BESOINS D'ESPACE(S)

Lieux d'études, lieux d'échanges, lieux de vie, les bibliothèques universitaires sont tout cela à la fois. En un mot : de véritables tiers-lieux, tels que définis par le sociologue Ray Oldenburg, à mi-chemin de la salle de cours, espace des apprentissages formels, et du domicile, refuge de l'intime.

Chiffres-clés 2023

20
bibliothèques[9]

22 000 m²
d'espaces accessibles aux publics

5 228
places assises

2 377 947
entrées

Avec 0,33 m² par étudiant.e [10], les bibliothèques d'UPCité se situent nettement en deçà de la moyenne nationale (0,42 m² par étudiant.e) — pourtant déjà parmi les plus basses au niveau européen (le ratio est par exemple de 0,54 m² par étudiant.e en Allemagne) [11]— mais aussi de la moyenne à Paris intra-muros (0,46 m² par étudiant.e).

De même, avec 12,78 étudiant.e.s par place assise en moyenne, UPCité fait moins bien que la moyenne des BU françaises (11,94 étudiant.e.s par place assise) et parisiennes (10,20 étudiant.e.s par place assise). La limitation d'exploitation qui frappe, pour des raisons de sécurité, la bibliothèque d'Odéon depuis 2020 (jauge ramenée de 270 à 110 places assises), si elle joue un rôle dans cette situation, est loin de l'expliquer à elle seule.

Et le caractère défavorable de ce type d'indicateurs est encore plus accusé si l'on resserre l'observation sur les seules places de travail collaboratif : 106,70 étudiant.e.s par place en salle de travail en groupe à UPCité, contre un ratio national de 77,93, et un ratio parisien de 87,20.

	Moyenne UPCité	Moyenne parisienne	Moyenne nationale
m² par étudiant en BU	**0,33**	**0,46**	**0,42**
Étudiant.e.s par place assise	**12,78**	**10,20**	**11,94**
Etudiant.e.s par place de travail collaboratif en BU	**106,70**	**87,20**	**77,93**

Cette situation s'avère d'autant plus problématique qu'UPCité est une université avec une forte coloration en santé. Or, les étudiant.e.s en santé sont connu.e.s pour être à la fois de grand.e.s fréquentant.e.s et de grand.e.s séjourneur.e.s en BU. Il n'est donc pas surprenant que les enquêtes de satisfaction conduites par les BU traduisent une forte insatisfaction des étudiant.e.s à cet égard, ainsi de l'enquête Libqual+ conduite en 2022.

9 Dont 4 bibliothèques associées (BU d'UFR) et 16 bibliothèques parties prenantes du service commun de la DGDBM.

10 Ce ratio n'intègre que les surfaces accessibles aux publics (hors magasins de stockage et espaces de travail interne des personnels, donc).

11 Tous les comparatifs européens figurant dans ce rapport sont issus de l'étude régulièrement conduite par le cabinet Six&Dix pour le compte de l'Association des Directeurs et personnels de direction des Bibliothèques Universitaires et de la documentation (ADBU). La dernière édition de cette étude date de 2024 : https://adbu.fr/wp-content/uploads/2024/10/ADBU-Indicateurs-BU-2024-SLIDES.pdf

"Parfois difficile de trouver de la place en bibliothèque."

"Il faudrait de plus grands espaces de travail, et plus de salles pour les travaux de groupes."



© Université Paris Cité / Bibliothèque des Grands Moulins

"Peu de places pour nous installer. Souvent, il y a trop d'élèves et pas de places."

Il y a là à tirer tous les enseignements de la crise pandémique de 2020-2021 : quelque contre-intuitif que cela puisse apparaître, plus les supports du savoir se dématérialisent, plus le besoin de lieux pour échanger, se retrouver, travailler ensemble, apparaît impérieux. L'idée du tout-en-ligne est une chimère.

Il convient en l'espèce de rappeler que les préconisations standards en matière de construction de BU prescrivent des ratios de 1 m² par étudiant.e, et de 5 étudiant.e.s par place assise. Ces cibles optimales donnent une idée claire du chemin qu'il reste à parcourir.

En attendant, composer avec la réalité d'aujourd'hui, c'est recourir au conventionnement avec différentes structures documentaires interuniversitaires parisiennes, qui fournissent un appoint non négligeable en termes de capacité d'accueil… quand elles ne sont pas elles-mêmes, comme c'est souvent le cas en période de révision d'examens, saturées : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS), Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG), avec lesquelles UPCité bénéficie d'un accord, moyennant une participation financière à leur fonctionnement annuel, à hauteur, au total, de 70 000 € par an, ce qui permet de dispenser les étudiant.e.s et personnels d'UPCité de s'acquitter de droits d'inscription dans ces bibliothèques.

C'est également, plus informellement, compter sur la présence dans l'emprise de la capitale d'équipements importants ou d'institutions-phares ouvertes à tous les membres de la communauté académique comme la Bibliothèque Sainte-Barbe, le site François Mitterrand de la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Pompidou.

Changer la donne en matière d'infrastructures documentaires universitaires, c'est construire de nouveaux équipements, plus vastes, forcément en dehors de Paris, à l'exemple de la BU du futur Campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord (CHU SO GPN), dont l'ouverture, programmée pour la rentrée 2029, entraînera un gain de 500 places par rapport à la situation actuelle, dans un confort de travail inédit.

FOCUS - LE PROJET DE BU DU CHU SO GPN

Piloté par le Préfet de Région, le projet de campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord (CHU SO GPN), entièrement financé sur fonds publics, conduira, d'ici la fin de la décennie, à la redéfinition de la carte médicale francilienne.

Le projet articule deux volets, un volet hospitalier, sous maîtrise d'ouvrage AP-HP (130 000 m², 719 M€), destiné à prendre la suite, en termes d'offre de soins, des hôpitaux Bichat et Beaujon, dont l'arrêt des activités est programmé ; et un volet universitaire (88 400 m², 378 M€), pour l'essentiel sous maîtrise d'ouvrage UPCité, dont la création entraînera le regroupement des activités des sites Bichat, Villemin, Garancière, Montrouge, ainsi que de 4 IFSI (Instituts de Formation aux Soins Infirmiers). Articulant étroitement enseignement, recherche et soins, le CHU SO GPN, dans son volet universitaire, est destiné à accueillir près de 13 000 étudiants, et plus de 2 300 agents (BIATSS, chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s).

Les 88 400 m² du campus universitaire intègrent 4 grands ensembles fonctionnels :

- un premier, consacré à la recherche
- un deuxième, regroupant l'administration des UFR et des IFSI, les espaces d'enseignement, et la bibliothèque
- un centre des congrès
- des équipements dédiés à la vie étudiante (logements, restaurant universitaire), sous maîtrise d'ouvrage CROUS

Après une phase de programmation conduite, avec un temps d'arrêt du fait de la crise pandémique de la COVID-19, entre 2019 et 2022, le Marché Public Global de Performance (MPGP), qui intègre le coût de maintenance des équipements pour une durée de 10 ans après mise en exploitation des ouvrages, a été attribué début 2024, à la suite d'une procédure de dialogue compétitif, au groupement porté par la société Eiffage. La finalisation de l'APD (Avant-Projet Détaillé) est programmée pour la fin mars 2025.

La maîtrise d'œuvre de la BU a été confiée à l'agence PCA-STREAM. La future bibliothèque du CHU SO GPN sera située au cœur du bâtiment enseignement, et ses 6 658 m² de surface utile seront répartis sur 3 niveaux, depuis le rez-de-chaussée.

D'une capacité de 1 604 places, la BU bénéficiera d'un fonctionnement autonome en dehors des heures d'ouverture du reste du campus. Elle n'en est pas moins fortement intégrée aux activités d'enseignement des IFSI et UFR du site : ses salles de travail en groupe sont notamment pensées pour accueillir plusieurs fois par an les épreuves des ECOS (Examens Cliniques Objectifs Structurés). Et elle viendra également apporter sa pierre en matière de vie étudiante, en mettant à la disposition des usagers un espace détente équipé de distributeurs automatiques, des salles de sieste, un kiosque presse et un fonds de loisir.

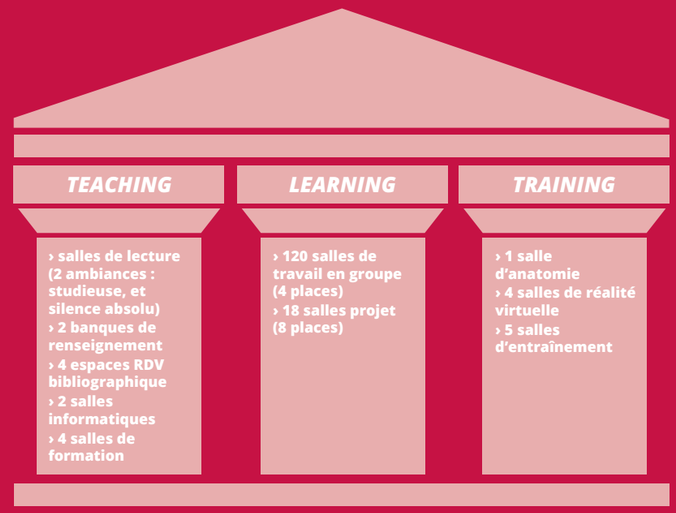
La future bibliothèque du CHU SO GPN en chiffres :

6 658 m²
de surface utile

3
niveaux

1 604
places

La cohabitation harmonieuse d'activités et d'ambiances sonores différenciées, voire opposées, a constitué le principe cardinal autour duquel a été conduite la programmation fonctionnelle de la BU, organisée selon la triade *teaching/learning/training* des bibliothèques d'aujourd'hui.



Une attention particulière a également été portée aux conditions de travail des personnels destinés à faire vivre cet équipement documentaire majeur en Île-de-France, que ce soit en termes d'espaces de travail interne, de circulations (aussi bien horizontales que verticales), et de facilité de gestion (recours à la RFID, automates de prêt, robot trieur à livres).



© PCA Stream, photo non contractuelle

Sans attendre l'ouverture de cet équipement-phare, la DGDBM travaille enfin en permanence, avec l'appui de la DGDPILEPS, des Facultés et l'appoint important et régulier de financements issus des appels à projets CVEC internes à UPCité, à la maintenance de l'existant, voire, dans la mesure du possible, à son amélioration.

Ainsi notamment, après plusieurs années de fermeture due à l'importance des travaux à conduire sur l'ensemble du bâti universitaire du site, la BU Necker, totalement rénovée, a rouvert au public juste avant la pandémie, en janvier 2020.

La double page qui suit présente l'ensemble des aménagements, travaux et rafraîchissement conduits depuis la sortie de la crise de la COVID-19.



© Université Paris Cité / Bibliothèque Necker

MAINTENANCE, RAFRAÎCHISSEMENT ET MISE À NIVEAU DE L'EXISTANT

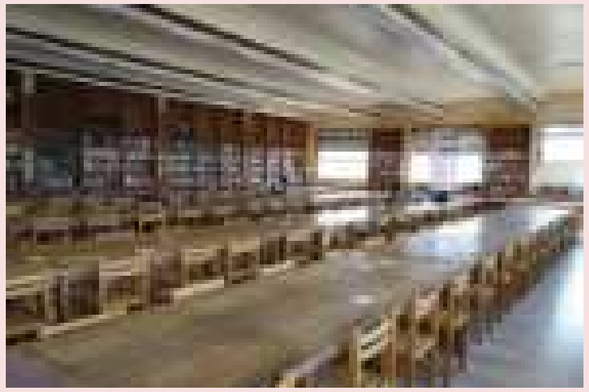

Bibliothèque Villemin : salle de lecture, changement de sol (2023)


Bibliothèque STAPS : peinture salle (2024)


Bibliothèque HEGP : salle de lecture, changement de sol (2024)


Bibliothèque Henri-Piéron : électrification des tables (2022)


Bibliothèque Xavier-Bichat : salle des périodiques, changement de sol, (2024)



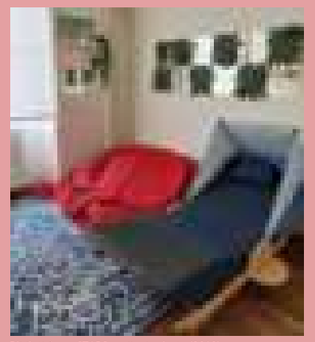
Bibliothèque de l'Observatoire : avant/après - Réaménagement de la salle Dorveaux, rénovation de l'éclairage et électrification des tables (2024)


Bibliothèque Cochin : dispositif contrôle d'accès (2023)

NOUVEAUX USAGES


Bibliothèque des Grands Moulins : salle de sieste (2023)

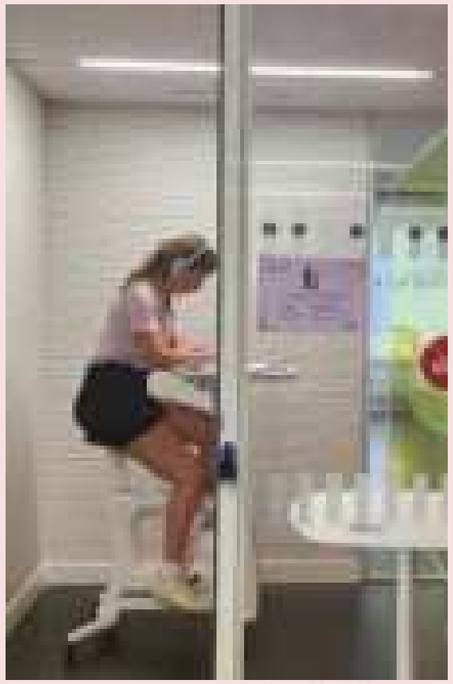

Bibliothèque Saint-Germain-des-Prés : nouvelle zone détente 1er étage après destruction du sas, changement sol (2024)


Bibliothèque STAPS : salle de sieste (2019)


Bibliothèque Xavier-Bichat : salle d'anatomie (2024)


Bibliothèque Necker : salle de formation, isolation phonique (2023)


Bibliothèque des Grands Moulins : cabines acoustiques (2023)

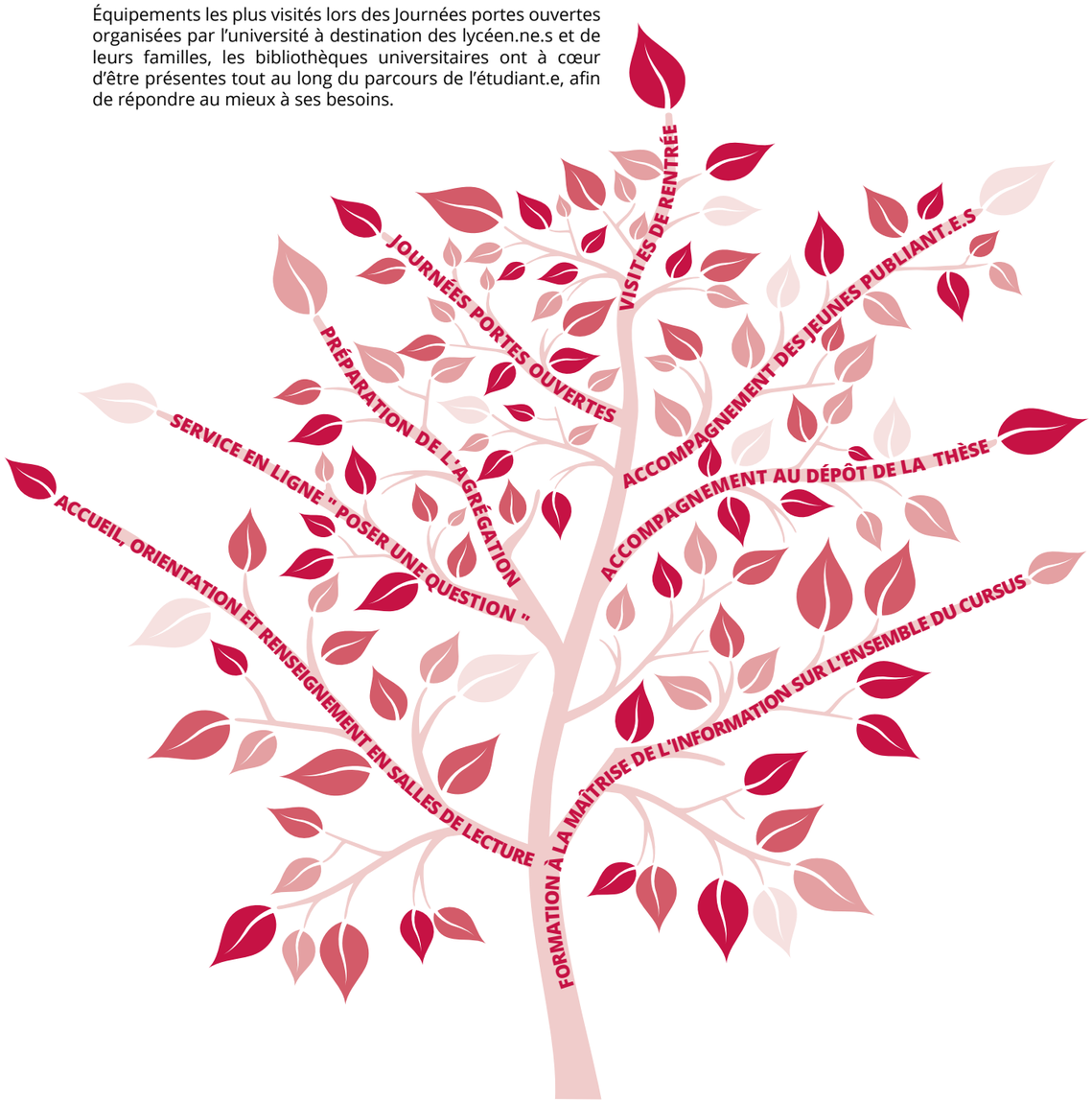

Bibliothèque Necker : assises dynamiques, vélo (2023)

ÉVOLUTIONS DE L'OFFRE DE SERVICES

La richesse de l'offre de services des BU d'UPCité, dont la pertinence est régulièrement réinterrogée, et adaptée, accompagne l'ensemble des étudiant.e.s à toutes les étapes de leurs cursus, et contribue éminemment à leur intégration académique, dans un souci constant d'inclusivité.

INTÉGRATION ET INCLUSIVITÉ

Équipements les plus visités lors des Journées portes ouvertes organisées par l'université à destination des lycéen.ne.s et de leurs familles, les bibliothèques universitaires ont à cœur d'être présentes tout au long du parcours de l'étudiant.e, afin de répondre au mieux à ses besoins.



Ce souci d'intégration passe également par l'organisation d'événements fédérateurs, ou la participation à des opérations concourant aux mêmes objectifs, organisées par d'autres entités d'UPCité : Thés de Noël, soirées jeux de société, ateliers de réparation de vélos, lectures, débats, rencontres, *Install Parties*, etc.



© Université Paris Cité / Instant thé à la bibliothèque des Cordeliers



© Université Paris Cité / Les soirées jeux de la bibliothèque des Grands Moulins



© Université Paris Cité / Bibliothèque STAPS

Tous les usagers doivent se sentir bienvenus en BU, quelle que soit leur situation. Ainsi les bibliothèques universitaires d'UPCité ont beaucoup travaillé à améliorer, depuis plusieurs années, un accueil et des services spécifiques à destination des publics en situation de handicap visuel.

Si cet axe de travail a vocation à être poursuivi à l'avenir, l'accent sera mis, en 2024-2026, sur l'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers, conformément à l'objectif d'internationalisation des campus inscrit au projet d'établissement.

FOCUS - L'OFFRE DE SERVICES À DESTINATION DES USAGERS MAL OU NON VOYANTS

À peine 15% des personnes en situation de handicap visuel lisent le braille en France, et seulement 6% de la production nationale de livres font l'objet d'une mise à disposition en édition braille.

Fort heureusement, les technologies numériques permettent aujourd'hui un important renouvellement de l'offre de lecture pour les publics mal et non voyants, via l'articulation :

- **d'un dispositif juridique : l'exception au monopole légal du droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap, prévue par la directive européenne 2019/790 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique. Cette disposition, transposée en droit français dans le code de la propriété intellectuelle, ouvre la possibilité, pour les organismes dûment habilités (c'est le cas de l'Université Paris Cité), d'obtenir auprès des éditeurs, via le tiers de confiance que constitue la plateforme PLATON [12] de la BnF, la fourniture au format international DAISY du contenu de tout ouvrage nativement numérique, ou, pour les éditions imprimées, de tout ouvrage édité dans les 10 années précédentes ;**
- **des progrès de la synthèse vocale : les télé- et vidéo-agrandisseurs en salles de lecture ont été équipés de casques audio et de logiciels de synthèse vocale capables d'interpréter les contenus au format DAISY.**

12 PLAteforme sécurisée de Transfert des Ouvrages Numériques

OFFRE DE SERVICES : NOUVEAUTÉS 2019-2024

Les cinq dernières années ont permis de développer encore la qualité et l'étendue des services fournis par les bibliothèques de l'établissement :

à la faveur de la fusion des établissements fondateurs, qui a par exemple contraint à l'harmonisation de la politique de prêt de documents, dans le sens d'une libéralité accrue : il est possible d'emprunter simultanément jusqu'à 100 documents sur l'ensemble du réseau des BU d'UPCité [13], pendant 30 jours pour les étudiants de 1er et 2e cycle, et 60 jours à partir du 3e cycle [14], ainsi que pour les usagers en situation de handicap. Les documents empruntés peuvent être renouvelés pour les mêmes durées jusqu'à 3 fois, sous réserve qu'ils ne fassent pas l'objet d'une réservation par un autre lecteur et que la durée initiale d'emprunt n'ait pas été dépassée ;

en simplifiant certains services via leur digitalisation : prolongation d'emprunts directement en ligne, dématérialisation du formulaire permettant de suggérer l'acquisition de documents, réservation en ligne des salles de travail en groupe proposées par les bibliothèques du réseau ;

à partir de l'évaluation des expérimentations conduites pendant la crise sanitaire : ainsi du service en ligne Poser une question, qui organise sous forme de guichet unique la réponse aux questions de tous ordres qui parviennent à la DGDBM (4 414 questions traitées en 2023) ; ou encore du service de navette intersites mis en place à partir de mai 2023 avec l'appui de la PILEPS, et qui permet de rendre un document dans une BU du réseau différente de celle où il a été emprunté, ou de faire venir d'une autre bibliothèque du réseau UPCité un document absent des collections de sa bibliothèque de proximité (3 289 documents ont ainsi voyagé entre les BU d'UPCité de mai à décembre 2023) ;

afin de mieux répondre aux besoins des usagers : le prêt d'objets s'est ainsi considérablement développé. Il s'agit en tout premier lieu de prêt d'ordinateurs portables ou de tablettes, pour de courtes durées, ou à l'année (2 696 prêts, au total, en 2023) ; mais également de toute une série de petit matériel principalement informatique (casques audio, chargeurs, clés USB, souris et claviers Bluetooth, câbles antivol pour ordinateurs, adaptateurs connectiques, calculatrices, casques anti-bruit, ...), audiovisuel (pack audio micro-cravate, stabilisateur vidéo, caméras, trépieds, ...), et même d'antivols et pompes pour vélos, afin de favoriser l'adoption des mobilités douces !

13 Avec toutefois une limitation de 30 documents par bibliothèque en 1er et 2e cycles, et 60 documents au-delà, afin de ne pas vider certaines étagères.

14 Des restrictions existent pour les documents sous tension (documentation pour la préparation des EDN en santé, codes juridiques, etc.).
Par ailleurs, les collections de la bibliothèque du site Odéon, bibliothèque de dernier recours en santé pour la France, ne sont pas empruntables.

Les BU, actrices de la formation



© Université Paris Cité / Bibliothèque Jeanne-Chauvin

UNE MISSION MÉCONNUE ET UN ENJEU CITOYEN MAJEUR

En 10 ans, le nombre d'emprunts de documents physiques par étudiant a été divisé par deux dans les BU européennes, avec une accélération marquée du phénomène depuis 2020 [15].

C'est également le cas à UPCité, dans les mêmes proportions, et au même rythme. Ce changement dans les pratiques de consultation, des supports physiques aux supports numériques, s'accompagne d'une dispersion des usages sur l'ensemble des contenus web disponibles, quel que soit leur niveau de qualité et de fiabilité.

Dans ce contexte, où par ailleurs la désinformation ne constitue plus un phénomène marginal ou accidentel, mais procède de véritables campagnes très construites, et parfaitement orchestrées, avec un recours croissant à l'IA, la formation à l'information scientifique et technique (IST), mission statutaire des BU [16], revêt une importance cardinale, et constitue un enjeu citoyen majeur.

Former à l'IST, c'est organiser les meilleures conditions possibles d'un apprentissage essentiellement méthodologique, qui doit s'adapter là encore au rythme et aux besoins de l'étudiant.e, et s'articuler avec les apprentissages disciplinaires qui seuls vont donner sens à l'acquisition des compétences informationnelles.

Ainsi, insérer dans les maquettes d'enseignement des modules dédiés à l'IST, grouper ces apprentissages en début de cycle ou d'année universitaire, constituent des approches inadaptées, dont l'impact sur les pratiques informationnelles effectives des étudiant.e.s est très faible. L'expérience montre qu'il apparaît bien plus efficace de travailler avec les équipes pédagogiques au tissage serré de l'acquisition de ces compétences et des savoirs disciplinaires : repérer dans le cursus du cycle d'enseignement le cours le plus adapté pour ce faire, co-construire avec l'enseignant.e concerné.e le dispositif didactique le plus pertinent, travailler à son articulation optimale avec la progression pédagogique qu'elle ou il a définie, constituent des conditions de réussite éprouvées pour la bonne acquisition des compétences informationnelles.

15 https://adbu.fr/wp-content/uploads/2025/02/250203-ADBU-Indicateurs-BU-2024-FR-SLIDES-V2.pdf, p. 16-17.
16 Article D-714-29 du code de l'éducation.



© Université Paris Cité / Bibliothèque Villemin

À l'Université Paris Cité, l'acquisition de ces compétences s'appuie sur le référentiel national RECIF (REférentiel des Compétences Informationnelles) [17], comme il s'en trouve dans tous les pays comparables, et les formations dispensées sont adaptées aux spécificités de chaque domaine disciplinaire, selon une progression pédagogique organisée par cycle d'enseignement :

CYCLE 1
acquisition des compétences informationnelles de base

- savoir définir une stratégie de recherche documentaire ;
- être capable d'évaluer la pertinence et la fiabilité des résultats obtenus ;
- savoir synthétiser et réutiliser ces résultats à bon escient ;
- savoir distinguer entre citation et plagiat, etc.

CYCLE 2
familiarisation avec les outils propres à la discipline

- bases de revues en ligne ou bases de données spécialisées ;
- méthodologies de recherche et de traitement de l'information propres à la discipline ;
- établissement de bibliographies de référence, etc.

CYCLE 3
la publication scientifique aujourd'hui

- accompagnement des jeunes chercheurs à la publication ;
- problématiques liées à la Science ouverte ;
- sensibilisation aux enjeux éthiques et juridiques (RGPD, intégrité scientifique, droit de la propriété intellectuelle), etc.

Par ailleurs, hors cursus, la DGDBM propose :

- une offre de formation ouverte à tous, sur inscription (apprendre à se servir du logiciel bibliographique Zotero, niveau débutant / niveau expert, par exemple, ou à manier le logiciel de traitement statistique de données d'enquêtes R/R Studio) ;
- en autoformation, des guides et tutoriels en ligne : https://u-paris.libguides.com/guidestutoriels

17 https://adbu.fr/referentiels/recif

FOCUS - GUIDES ET TUTORIELS DOCUMENTAIRES

Conduite au cours du processus de fusion, et entièrement à distance du fait de la crise pandémique de COVID-19, la création de guides et tutoriels documentaires en ligne a mobilisé un groupe projet de 8 personnes et 45 rédacteurs entre juin 2020 et mai 2021.

L'outil *open source* Libguides de Springshare a été retenu à l'issue d'un parangonnage poussé, d'une part parce qu'il permettait une gestion centralisée des liens vers les bases de données recensées, ce qui garantissait la mise à jour aisée et donc réactive des guides ; d'autre part parce qu'il offrait une gestion décentralisée des droits de rédaction, condition là encore indispensable puisque 45 rédacteurs spécialisés sont appelés à procéder régulièrement à des enrichissements ou adaptations en fonction des évolutions de l'offre et des outils documentaires.

Chaque guide disciplinaire présente :

- Les essentiels de la discipline, pour bien commencer sa recherche documentaire ;
- Les incontournables de la discipline, qu'ils soient imprimés ou en ligne ;
- Des ressources pour approfondir et aller plus loin ;
- Un élargissement vers d'autres ressources utiles ;
- Des conseils et astuces ;
- Comment accéder à des ressources plus généralistes : thèses, mémoires, presse.

Un renvoi vers le service Poser une question de la DGDBM permet en outre un accompagnement personnalisé, en tant que de besoin.



Par ailleurs, à l'issue de ce premier chantier, d'autres tutoriels sont venus compléter cette offre d'autoformation :

- 6 tutoriels méthodologiques (conduire une recherche documentaire, rédiger et citer ses sources, etc.) ;
- 7 tutoriels fournissant le mode d'emploi pas-à-pas de certaines bases de données nécessitant une bonne maîtrise technique pour en tirer le meilleur parti (PubMed et Embase en santé, SciFinder-n en chimie, Lexis360 en droit, etc.).

Chiffres-clés 2023

293 698
consultations des Libguides de la DGDBM

UN DÉFI EN 1ER ET 2E CYCLES : DÉVELOPPER LES MODES D'APPRENTISSAGE ASYNCHRONES POUR TOUCHER PLUS LARGEMENT LES PUBLICS CIBLES

Chiffres-clés 2023

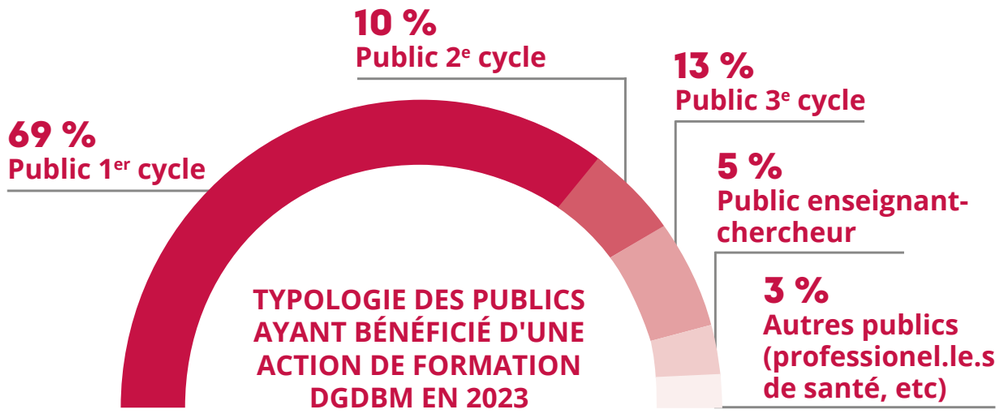
11 204
personnes formées aux compétences informationnelles (90% étaient des étudiant.e.s)

1 145
heures de formation dispensées, dont 80% à l'intérieur des cursus, et 30% en distanciel synchrone (contre 1,5% en distanciel asynchrone)

127
rendez-vous bibliographiques personnalisés

44
heures de formation en anglais, à destination de
354 étudiant.e.s étranger.e.s

12,17
ETP portent l'activité de formation à l'IST de la DGDBM



Si la France se situe dans une bonne moyenne européenne en la matière (0,3 heure annuelle de formation à l'IST dispensée pour 10 étudiants, contre 0,15 en Allemagne par exemple, et a contrario 0,5 au Royaume-Uni) [18], UPCité fait en revanche presque moitié moins bien que la moyenne nationale : 163 étudiants formés à l'IST pour 1 000 (moyenne nationale : 306 étudiants pour 1 000) et 18,2 heures de formation pour 1 000 étudiants (moyenne nationale : 30,8 heures pour 1 000 étudiants) [19].

	Moyenne UPCité	Moyenne parisienne
Nombre d'étudiant.e.s formés à l'IST pour 1 000	163	306
Nombre d'heures de formation pour 1 000 étudiant.e.s	18,2	30,8

UPCité mobilise pourtant en la matière autant de ressources humaines que la moyenne des établissements d'enseignement supérieur français (0,02 ETP pour 10 000 étudiants [20]), mais pour un impact moindre, et ce, bien que la gestion des inscriptions aux formations dispensées, activité très chronophage, soit aujourd'hui entièrement dématérialisée (listes d'attente, rappels, etc.), ce qui a permis de libérer du temps afin de recentrer l'activité des collègues impliqués sur le cœur de la mission.

L'explication de cette contre-performance est à rechercher du côté des modalités d'apprentissage : sur les 1 445 heures de formation à l'IST assurées à UPCité en 2023, seules 17 heures ont été dispensées en mode asynchrone, alors que la moyenne nationale en la matière est de 280 heures par établissement.

Toutefois, si le mode d'apprentissage asynchrone permet d'accroître l'audience des contenus de formation, il soulève la question de l'appropriation effective des compétences visées, car il suppose une importante autonomie en termes d'apprentissage, autonomie qui est encore le plus souvent en cours d'acquisition chez la plupart des étudiants, au moins durant le 1er cycle universitaire.

Les enseignements tirés des expérimentations conduites pendant la période de la crise sanitaire, avec l'appui des ingénieurs pédagogiques de l'établissement, s'avèrent ici très précieux : sans surprise, si elles sont apparues très adaptées pour le public du 3e cycle et celui des enseignant.e.s-chercheur.e.s, permettant un gain de temps et une flexibilité appréciables et appréciés, les formations en tout-distanciel, qu'elles soient synchrones ou asynchrones, se sont révélées absolument désastreuses pour les étudiant.e.s de 1er et 2e cycles.

En revanche, les expérimentations conduites en mode hybride, mêlant un cours à consulter en mode asynchrone sur la plateforme pédagogique en ligne Moodle, et une séance de travaux dirigés en présentiel (modèle de la classe inversée) a donné de bons résultats, tout à fait inattendus, pour ces mêmes étudiant.e.s des deux premiers cycles universitaires.

C'est donc cette modalité spécifique qui a été retenue pour porter auprès de la gouvernance un projet, sur financements IdEx, de massification de l'offre de formation à l'IST en 1er cycle, dans le cadre de l'appel à projets Innovation pédagogique de l'établissement : le projet DECRIPT (DEvelopper les Compétences en Recherche d'Information : Pratique et Théorie).

18 https://adbu.fr/wp-content/uploads/2025/02/250203-ADBU-Indicateurs-BU-2024-FR-SLIDES-V2.pdf, p. 36.
19 https://esgbu.esr.gouv.fr/broadcast/indicators
20 Données SISE et ESGBU.

FOCUS - LE PROJET DECRIPT

Centré sur le développement de l'esprit critique des étudiant.e.s de 1er cycle face aux phénomènes de désinformation, le projet DECRIPT s'articule en 3 volets :

1 2 3

le **1er volet** vise à construire un module de formation à la fiabilité de l'information intégrable dans les UE disciplinaires, facilement réplicable et potentiellement massifiable, sous deux versions, l'une, 100% présentielle, l'autre, hybride (cours magistral sous forme de SPOC [21] + TD en présentiel), au choix des enseignant.e.s ;

le **2e volet** consiste à créer et mettre à disposition des étudiant.e.s et des enseignant.e.s une boîte à outils Moodle sur les compétences informationnelles et l'évaluation de la fiabilité de l'information (capsules vidéo, quiz d'évaluation, fiches méthodologiques). Les capsules et les quiz, conçus en format court sur des compétences spécifiques, et disponibles en libre-accès, pourront être mobilisés en situation d'autoformation, mais également être récupérés et insérés dans des séquences pédagogiques par les enseignant.e.s, pour un apprentissage là encore en mode hybride ou tout-présentiel ;

le **3e volet** du projet enfin a pour objectif la création d'une UE à libre choix « *Fake news* et désinformation » dans laquelle les étudiant.e.s produiront des vidéos au format réseaux sociaux, sur le thème de la fiabilité de l'information, à partir d'interviews d'expert.e.s du sujet : youtubeuses/beurs spécialistes de l'actualité, journalistes issu.e.s de médias diffusés principalement sur les réseaux sociaux et de médias plus traditionnels (*France Info*, *Le Monde*, etc.), tou.te.s spécialistes du *fact-checking*, enseignant.e.s-chercheur.e.s ayant observé une distorsion entre leurs connaissances scientifiques et le traitement dont elles font l'objet dans les médias.

Ces vidéos seront diffusées sous forme de web-série sur les réseaux sociaux des bibliothèques de l'Université Paris Cité, disponibles sur le web, et là encore mobilisables en tant que de besoin dans le cadre des enseignements.

Conduit par le Pôle Appui à la formation de la DGDBM avec le support d'une ingénieure pédagogique sur financement IdEx, et en étroite collaboration avec des enseignant.e.s d'UPCité volontaires issu.e.s des trois Facultés de l'établissement, le projet DECRIPT, dont les contenus constitueront des REL (Ressources Éducatives Libres, sous licence CC-BY), est construit dans une logique de POC (*Proof Of Concept*) et un souci permanent de réplicabilité, au-delà de la phase expérimentale actuelle de deux ans (2024-2025).

21 *Small Private Online Course*



© Université Paris Cité / Bibliothèque des Grands Moulins

ÉTUDIANT.E.S DE 3E CYCLE : UNE OFFRE RICHE ET ADAPTÉE

L'ensemble des sessions de formation dispensées par la DGDBM à destination des publics de 3e cycle sont intégrées au catalogue Amethis du Collège des Écoles Doctorales (CED) d'UPCité, dont elles représentent un tiers de l'offre.

Ces sessions de formation visent à répondre très directement aux besoins rencontrés par les étudiant.e.s de 3e cycle dans le cadre de la production de leurs travaux de thèse.

Une première formation généraliste, « Déposer sa thèse à l'Université Paris Cité » est ainsi délivrée plusieurs fois par an, afin en première approche de guider la/le doctorant.e dans le processus au long cours destiné à aboutir à la soutenance et à la validation de sa thèse de doctorat.

Le dépôt de la thèse de doctorat constitue en effet un *workflow* long et complexe, au croisement d'exigences :

- administratives : la soutenance de la thèse conduit à la diplomation du doctorat ;
- scientifiques : la thèse expose un travail de recherche ;
- et documentaires : la plupart des thèses ne donnant pas lieu à une publication dans le circuit éditorial, elles échappent au champ du Dépôt légal et leur collecte n'est donc pas prise en charge par la Bibliothèque nationale de France, mais, réglementairement, par les bibliothèques universitaires.

La gestion de ce circuit complexe, faisant intervenir de nombreux acteurs (doctorant.e, école doctorale, directrice/teur de thèse, jury de soutenance, bibliothécaires), est pilotée par les bibliothèques universitaires, à travers les outils STEP (Signalement des Thèses En Préparation) et STAR (Signalement des Thèses et ARchivage) mis à disposition des établissements par l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) et le CINES (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur).

Cette chaîne de traitement STEP-STAR a été augmentée à UPCité du module DEMAT, qui permet de dématérialiser totalement le circuit de gestion de la thèse, y compris dans sa partie administrative (notamment, l'organisation de la soutenance). L'ensemble des étapes de la vie de la thèse, document aujourd'hui nativement numérique, est ainsi pris en charge de manière totalement dématérialisée et processée.



La production des thèses d'exercice (elles aussi aujourd'hui nativement numériques) fait également l'objet d'un accompagnement appuyé de la DGDBM auprès des internes en santé, mais son circuit de traitement, moins contraint réglementairement, est également moins complexe. Il est opéré via l'outil HAL-Dumas, mis à disposition par le CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe) du CNRS.

Chiffres-clés 2023

2 099
thèses électroniques[22]

298
thèses d'exercice[23]

traitées par la DGDBM d'UPCité

22 Environ 1 400 de ces thèses correspondent à une campagne de traitement rétrospectif
23 Traitement rétrospectif inclus



© Université Paris Cité / Bibliothèque des Grands Moulins

Au-delà de la formation et de l'accompagnement de la/du doctorant.e au dépôt de sa thèse, l'offre de formation de la DGDBM à destination des étudiant.e.s de 3e cycle est structurée selon quatre grands axes :

1 PUBLICATION ET SCIENCE OUVERTE

- Diffusion et valorisation de la production scientifique en accès ouvert
- Le circuit de la publication scientifique
- Visibilité des structures de recherche — Affiliation du chercheur et signature scientifique
- Valoriser ses documents numériques avec Omeka-S
- Science ouverte
 - Webinaire introductif
 - Appréhender et optimiser l'impact de ses publications
 - Démarrer sur HAL
 - Intégrité scientifique
 - Logiciels libres
 - Gérer ses données de recherche : quel intérêt pour un.e jeune chercheur.e ?
 - Concevoir un plan de gestion de données : attendus et réalisation

2 MÉTHODES ET OUTILS DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE

- Faire de la fouille de données et de l'apprentissage automatique avec WEKA
- Logiciel R/R-Studio pour le traitement statistique de données d'enquêtes — Initiation
- Nettoyer et enrichir ses données avec *OpenRefine*
- Règles et bonnes pratiques pour une recherche conforme au RGPD
- Statistiques en santé : exploitation de données et rédaction scientifique
- Transcrire des documents avec Transkribus

3 HUMANITÉS NUMÉRIQUES

- Faire des humanités numériques hier et aujourd'hui
- Utiliser ISIDORE et ISTEX pour sa recherche en SHS
- Publier et valoriser ses données de recherche en SHS avec NAKALA
- Visualiser des données en humanités numériques

4 RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET TRAITEMENT BIBLIOGRAPHIQUE

- Organiser sa recherche dans les collections de la Bibliothèque nationale de France : outils et services
- Zotero
 - Modifier un style
 - Niveau avancé
 - Prise en main complète
- Paysage de la Statistique Publique : producteurs, diffuseurs et principaux catalogues
- Recherche documentaire
 - dans le cadre de la revue systématique de littérature en santé
 - en droit, économie, gestion et sciences politiques (fondamentaux)
 - dans les bases spécialisées en droit (approfondissement)
 - dans les bases spécialisées en économie et gestion (approfondissement)
- Veille informationnelle et connaissance des réseaux sociaux de la recherche en psychologie
- PubMed/ Medline et Embase : bases de données en sciences biomédicales et de santé
- Ressources documentaires
 - et stratégies de recherche en psychologie (fondamentaux)
 - et stratégies de recherche en psychologie (approfondissement)

L'OFFRE DE FORMATION À DESTINATION DES ENSEIGNANT.E.S, DES CHERCHEUR.E.S ET DES PRATICIEN.NE.S ET PROFESSIONNEL.LE.S DE SANTÉ

La DGDBM intervient également dans le cadre du cycle de formation Nouvelles et nouveaux maître.sse.s de conférences, inscrit au catalogue de la DGDRHO. Les thématiques proposées sont au croisement du champ de compétences des bibliothécaires et des besoins exprimés par les enseignant.e.s dans leur pratique quotidienne : **prévenir le plagiat dans les travaux d'étudiant.e.s ; utiliser Wikipédia en cours ; former les étudiant.e.s aux compétences informationnelles ; utiliser Zotero pour éditer et mettre facilement à jour les bibliographies de ses cours ; etc.**

Par ailleurs, l'offre de formation développée pour les étudiants de 3e cycle est également proposée aux chercheur.e.s, mais, dès que le sujet le permet, dans un format adapté aux contraintes de leur emploi du temps (une heure en distanciel, sur le temps de la pause méridienne) : **déposer dans l'archive ouverte HAL ; plan de gestion de données : l'essentiel en 1h ; prendre en compte le RGPD dans le cadre de sa recherche [24] ; les stratégies de publication dans les revues avec APC [25] ; gestion de l'identité numérique du chercheur : l'identifiant ORCID ; respecter les obligations liées à la Science ouverte dans son projet de recherche ; mener son projet en humanités numériques avec les outils d'Huma-Num ; etc.**

Cette offre adaptée peut également prendre la forme d'ateliers personnalisés, délivrés à la demande pour des laboratoires, afin de s'adapter aux mieux aux contraintes d'agenda des chercheurs. Pour ce format, la prise de RDV peut s'opérer en ligne.

Enfin, la bibliothèque du site Odéon, bibliothèque de dernier recours en santé au niveau national, propose une offre de formation à destination des praticien.ne.s et professionnel.le.s en santé, afin de faciliter leur appropriation experte de l'outil Zotero et des bases de données spécialisées PubMed et Embase. Les équipes de la bibliothèque interviennent également dans le cadre du DU B961 proposé par la Faculté de Santé d'UPCité (méthodologie pour l'établissement de revues systématiques de la littérature médicale).

À VENIR

- L'offre de formation actuelle de la DGDBM est apparue inadaptée aux contraintes du public spécifique des candidat.e.s à la HDR [26] : elle sera complétée pour y répondre au cours de l'année 2024-2025.

Toute l'offre de formation proposée par la DGDBM sur : https://u-paris.fr/bibliotheques/, onglet Accompagnement et formation

24 Formation dispensée avec l'appui de la DPO (Déléguée à la Protection des Données) de l'établissement
25 *Article Processing Charges*
26 Habilitation à Diriger des Recherches

Les BU, soutien à la recherche

Le réseau des bibliothèques d'UPCité apporte son soutien à l'activité de recherche de l'établissement, à travers une offre de services coordonnée par le Pôle SOAR (Science ouverte et accompagnement de la recherche) de la DGDBM, offre de services structurée autour de deux objectifs principaux :

- **mettre en œuvre la feuille de route de l'établissement en matière de Science ouverte ;**
- **faciliter la vie des chercheur.e.s, à toutes les étapes de leur parcours.**

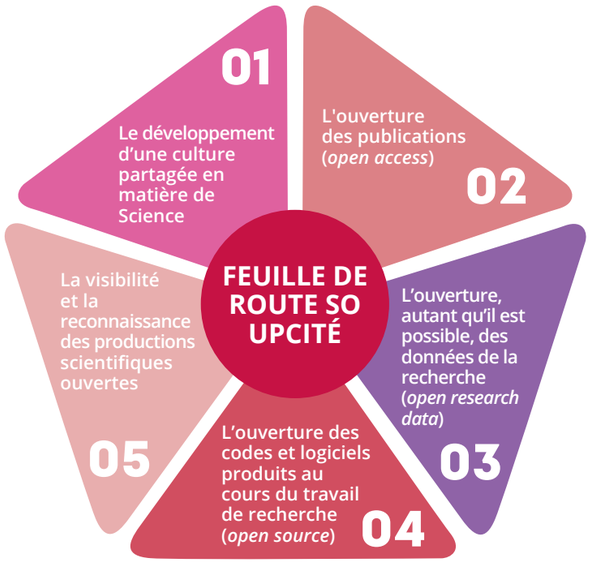
SCIENCE OUVERTE : STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION

Constituant un axe fort de la stratégie de l'établissement, la Science ouverte a donné lieu en 2021 à l'adoption en Sénat académique d'une feuille de route ambitieuse, dont la mise en œuvre a bénéficié d'importants crédits d'impulsion dans le cadre des financements de l'IdEx.

La stratégie d'UPCité en matière de Science ouverte poursuit 3 objectifs structurants :

- **faire de la Science ouverte un instrument de souveraineté scientifique**
 - en se réappropriant les résultats de la recherche financée sur fonds publics,
 - par le recensement et le signalement systématique des productions scientifiques de l'Université Paris Cité,
 - par la maîtrise des conditions de leur partage ;
- **lever les barrières économiques, techniques et juridiques à la circulation de l'information scientifique et technique**, en facilitant la mise en conformité des productions de la recherche aux exigences des agences de financement en matière de Science ouverte, ainsi qu'en simplifiant, accompagnant, et encourageant les meilleures pratiques ;
- **faire de la Science ouverte un levier pour l'accélération de l'innovation, l'intégrité académique et l'amélioration du dialogue sciences et société.**

Sur la base de ces orientations, la feuille de route d'UPCité en matière de Science ouverte s'organise en 5 axes :



SCIENCE OUVERTE : RÉALISATIONS 2019-2024 ET BILAN D'ÉTAPE

AXE 1 :
DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE PARTAGÉE EN MATIÈRE DE SCIENCE OUVERTE

L'essentiel des actions projetées ont été mises en œuvre :

- développement d'une offre de formation à la Science ouverte, à destination des doctorant.e.s et des chercheur.e.s ;
- mise en place d'un portail web d'information et de veille sur la Science ouverte : https://u-paris.fr/science-ouverte ;
- sur le modèle du baromètre national de la Science ouverte du MESR, mise en place d'un baromètre de la Science ouverte propre à UPCité, afin de donner à voir la progression de l'établissement en la matière : https://u-paris.fr/science-ouverte/barometre ;
- constitution et animation d'un réseau de référent.e.s Science ouverte dans les unités de recherche ;
- mise en œuvre d'actions de sensibilisation à la Science ouverte auprès des publics cibles : interventions régulières sur le sujet dans le cadre des réunions organisées par la Vice-présidence Recherche à destination des Directrices/teurs d'unités de recherche, exposition itinérante « La Science peut-elle être à la fois ouverte et fermée ? », organisation de journées et événements dédiés (HALathons, journée d'étude « Livre, science ouverte et logiciels libres de PKP », journée de lancement des travaux visant à la labellisation Atelier de la donnée d'UPCité, etc.).





Planches de l'exposition « La Science peut-elle être à la fois ouverte et fermée ? »

LES ACTIONS À VENIR

- Mise en œuvre d'une offre de formation à la Science ouverte, à destination des candidat.e.s à l'habilitation à diriger des recherches (HDR).
- Refonte du portail Science ouverte d'UPCité, dans une logique de portail de services.
- Programmation annuelle des actions de sensibilisation à la Science ouverte, et participation systématique d'UPCité au mois de la Science ouverte, chaque année, en octobre.

AXE 2 :
OUVERTURE DES PUBLICATIONS (*OPEN ACCESS*)

Pour ouvrir ses publications, UPCité, comme toute institution de recherche, dispose de deux leviers à sa main :

- la voie *green*, qui consiste à déposer la version dite MAA (manuscrit auteur accepté [27]) dans un *open repository* (« archive ouverte »). En France, la mise en œuvre de cette voie est grandement facilitée depuis les dispositions de la loi dite Lemaire de 2016 [28], qui ont légalisé le dépôt de la version MAA dans un *open repository* 6 mois après publication par l'éditeur pour les secteurs sciences & techniques et santé, et 12 mois pour les sciences humaines et sociales ;
- la voie *diamond*, qui consiste pour les institutions de recherche à se faire éditrices, en accès ouvert natif, des publications de leurs chercheurs.

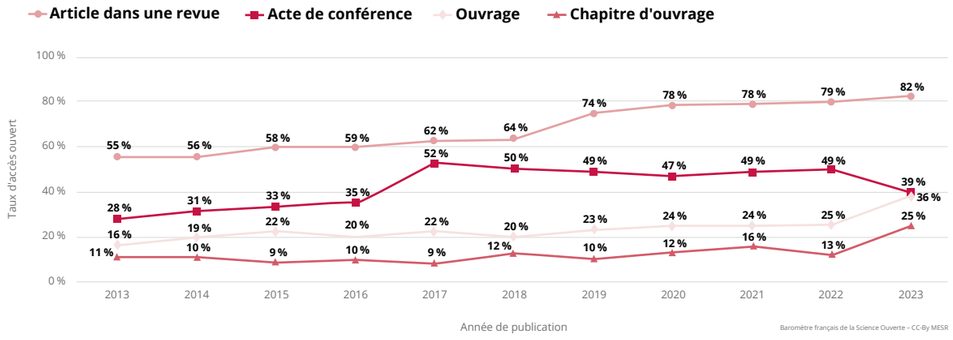
La feuille de route pour la Science ouverte d'UPCité mobilise ces deux leviers. Cela se traduit :

- pour la voie verte, par la création d'une instance UPCité au sein de l'*open repository* HAL, outil national mis à disposition par le CCSD du CNRS, ainsi que par une politique, conduite par la DGDBM, de sensibilisation, de formation et d'incitation au dépôt en « archive ouverte » auprès des chercheurs d'UPCité ;
- pour la voie diamant, par le déploiement de la plateforme éditoriale OPUS, opérée par la DGDBM.

Le baromètre de la Science ouverte d'UPCité permet de mesurer chaque année l'impact de cette politique volontariste sur les pratiques de publication des chercheurs de l'établissement :

Université Paris Cité : évolution du taux d'accès ouvert des publications d'UPCité, avec un DOI Crossref ou un identifiant HAL, par type de publication

Tableau et chiffres datés d'avril 2025
Type de publication



27 Il s'agit de la dernière version de l'article revue par les pairs, mais non mise en forme ni chartée par l'éditeur
28 Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique

FOCUS - LA PLATEFORME ÉDITORIALE OPUS D'UPCITÉ

Plateforme d'édition en accès ouvert de l'Université Paris Cité, OPUS (pour *Open PUblishing Services*) est un projet initialement impulsé sur financements IdEx et conçu dans une logique de POC (*Proof Of Concept*). Opéré par la DGDBM via les outils OJS (*Open Journal Systems*) et OMP (*Open Monograph Press*) de la suite *open source* PKP (*Public Knowledge Project*), s'appuyant sur l'infrastructure de recherche nationale Métopes, OPUS est désormais passé en production, et compte à son actif la création de deux revues à comité de lecture, ainsi que de plusieurs ouvrages, dont l'un prélude au développement d'une collection en SHS « Nouveaux classiques en Science ouverte ».

Contrairement à beaucoup de plateformes éditoriales universitaires en *open access*, OPUS n'édite pas seulement des ouvrages de recherche en SHS, mais également des revues, des manuels, des éditions critiques et des actes de colloques, dans les trois grands secteurs disciplinaires couverts par UPCité (santé, sciences, sociétés & humanités).

En savoir plus : **https://opus.u-paris.fr/**

Les services mis à la disposition des communautés scientifiques couvrent l'ensemble du processus éditorial : évaluation des manuscrits par les pairs, réalisation des ouvrages, publication et référencement.



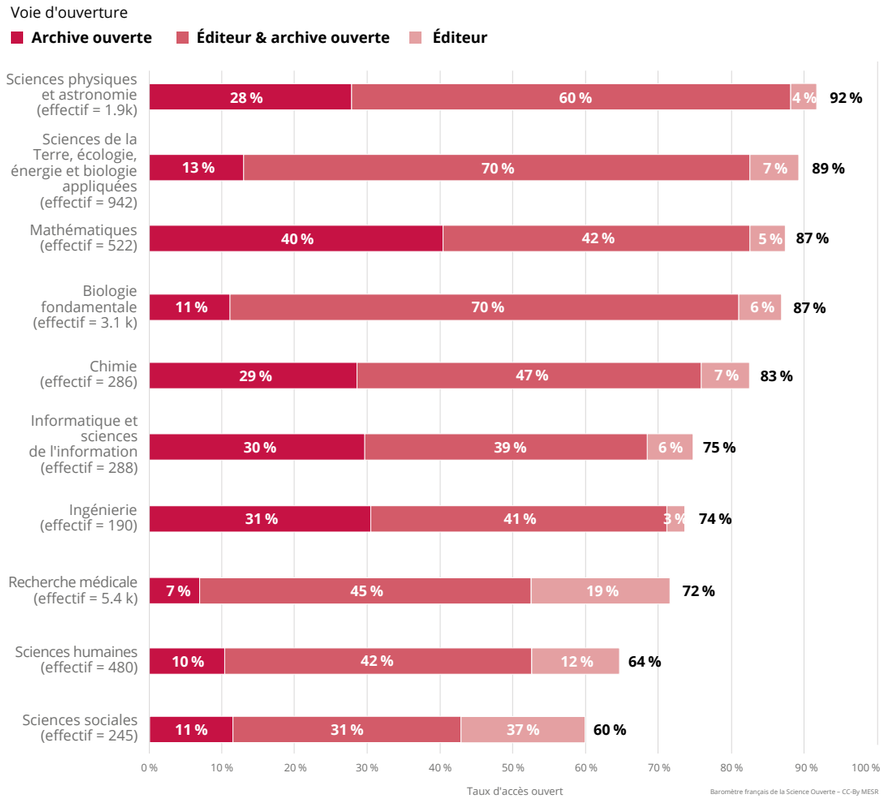


LES ACTIONS À VENIR

- Les financements de plusieurs agences, dont l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et l'ERC (*European Research Council*) sont déjà conditionnés à l'engagement des équipes de recherche lauréates à déposer en *open access* les publications produites dans le cadre des projets retenus. Une incitation de même nature sera mise en place à UPCité à la faveur de l'adoption du règlement financier de la nouvelle vague IdEx 2025-2030 de financement de projets de recherche par l'établissement.

 L'objectif est d'améliorer encore la part des publications UPCité en accès ouvert, part très variable d'une discipline à l'autre.

Université Paris Cité : répartition des publications d'UPCité, avec un DOI Crossref ou un identifiant HAL, par voie d'ouverture pour chaque discipline (publications de 2023)



- OPUS fait partie du réseau national Repères (réseau des pépinières de revues en accès ouvert). Une étude sera conduite afin d'évaluer l'opportunité pour UPCité de rejoindre la toute récente initiative Alef (Alliance des éditeurs scientifiques publics français), lancée par France Universités, le MNHN et l'INRAE, avec le soutien ministériel du FNSO (Fonds National pour la Science Ouverte).
- Une étude de faisabilité sera par ailleurs conduite pour la création d'un *data journal* UPCité.

AXE 3 :
OUVERTURE DES DONNÉES DE LA RECHERCHE (*OPEN RESEARCH DATA*)

La gestion des données de la recherche, et la question de leur ouverture, constituent un enjeu plus complexe que celui de l'ouverture des publications :

- d'une part en effet, l'intérêt ou la possibilité de l'ouverture ne sont pas toujours acquis ; parce que la diffusion des données produites peut être restreinte du fait d'un accord de partenariat ; parce que les données collectées sont soumises aux règles du RGPD et que l'anonymisation ciblée des éléments concernés coûte souvent trop cher ou n'est pas techniquement possible ; parce que la constitution des jeux de données nécessaires au travail de recherche représente un investissement majeur du processus scientifique, tant en termes de moyens humains que techniques, et qu'il n'est pas envisageable de mettre ce nouvel or noir à la disposition de tous avant que son potentiel heuristique n'ait été exploité au mieux des objectifs initiaux du projet de recherche.

 De là, le précepte usuel qui dispose qu'en matière d'*open research data*, les données doivent être « aussi ouvertes que possible, et aussi fermées que nécessaires ».

- D'autre part, parce que la gestion des données numériques implique, dès leur production, de penser et régler l'ensemble de leur cycle de vie, sous peine de les rendre ultérieurement inexploitables ou de les voir disparaître : par exemple, correctement interpréter un jeu de données nécessite une claire compréhension des conditions et du contexte de leur production (et donc l'ajout, au jeu de données, de métadonnées descriptives) ; de même, disposer de moyens de stockage importants ne suffit pas à assurer la bonne conservation pérenne de données numériques, laquelle implique des migrations régulières de format, du fait de l'évolutivité rapide des standards informatiques (d'où la nécessité d'adjoindre au jeu de données à conserver des métadonnées techniques) ; enfin, certaines données incommunicables au moment de leur production peuvent finir par devenir diffusables, en tout ou partie, ce qui suppose d'automatiser la gestion fine des droits d'accès afférents et des périodes d'embargo (et donc l'adjonction au jeu de données de métadonnées juridiques).

 Le caractère nativement numérique des données scientifiques produites aujourd'hui impose donc l'élaboration, dès leur production, de Plans de Gestion des Données (PGD) et la collaboration étroite, pour ce faire, d'acteurs aux compétences complémentaires : scientifiques, documentaires, informatiques, juridiques.



 De surcroît, cette exigence d'anticipation impose de respecter les principes FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*), gages d'une gestion efficiente, durable et intègre des données de recherche, qu'elles aient vocation à être ouvertes — avec ou sans délai — ou fermées.

Un travail important a été accompli à ce jour à UPCité dans tous les domaines où il était possible d'avancer :

- étude sur les pratiques des chercheur.e.s des différents domaines disciplinaires en matière de gestion des données de la recherche, conduite par un post-doctorant sur crédits IdEx ;
- inscription de la gestion des différentes étapes du cycle de vie de la donnée scientifique dans le Parcours chercheur.e. établi en lien avec la responsable Management Qualité de l'établissement ;
- mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de communication et de formation à destination des publics cibles : publication d'un guide pour la rédaction de PGD, intégration de sessions de formations dédiées à la gestion des données de la recherche et à la rédaction de PGD dans l'offre de la DGDBM à destination des chercheur.e.s et doctorant.e.s ;
- création d'une instance UPCité dans l'outil national OPIDoR de l'INIST-CNRS, plateforme de dépôt des plans de gestion de données des établissements de l'ESR ;
- création d'une plateforme de gestion des données quantitatives en sciences sociales, labellisée PUD (Plateforme Universitaire des Données) dans le cadre de l'infrastructure nationale PROGEDO (il s'agit de la seule PUD PROGEDO à Paris *intra-muros*).

Si ces réalisations ont permis de poser des bases importantes en matière de gestion des données de la recherche, l'essentiel reste cependant à construire, et soumis au renforcement, en cours, des infrastructures de stockage et de sauvegarde informatiques à large volumétrie d'UPCité, à articuler avec celle déjà déployée à l'Institut Pasteur.

LES ACTIONS À VENIR

- Mise en œuvre d'un guichet unique, commun à UPCité et l'Institut Pasteur, pour l'accompagnement des chercheurs en matière de gestion du cycle de vie des données scientifiques produites au cours de leurs travaux de recherche.
- Labellisation « Atelier de la donnée » de cette offre servicielle par le MESR.

AXE 4 :
OUVERTURE DES CODES ET LOGICIELS PRODUITS AU COURS DU TRAVAIL DE RECHERCHE (*OPEN SOURCE*)

Sur cet axe, l'ensemble des actions programmées dans le cadre de la Feuille de route pour la Science ouverte d'UPCité ont été réalisées :

- soutien financier annuel niveau Or, portée par la DGDRIVE d'UPCité, à la plateforme *Software Heritage* qui organise au niveau international l'archivage, la conservation, le référencement, et le partage des logiciels et codes sources publiquement disponibles, et dont l'un des ambassadeurs mondiaux est Pierre Poulain, Professeur associé à UPCité ;
- intégration de la problématique de l'ouverture des logiciels et codes sources et du fonctionnement de la plateforme *Software Heritage* à l'offre de formation à la Science ouverte proposée par la DGDBM aux doctorant.e.s et chercheur.e.s d'UPCité : recherche de logiciels/codes ouverts sur la plateforme, modalités de dépôt d'un logiciel/code ouvert et intérêt du SWHID (*SoftWare Heritage IDentifier*) ;
- recours à des solutions logicielles libres pour la mise en œuvre de la plateforme éditoriale OPUS et de la bibliothèque numérique NUMERABILIS d'UPCité (ce qui a valu en 2023 l'obtention, par la DGDBM, du label Culture libre délivré par Wikimedia France).

AXE 5 :
VISIBILITÉ ET RECONNAISSANCE DES PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES OUVERTES

Au-delà de l'ouverture des productions scientifiques, il apparaît nécessaire que le monde de la recherche travaille à se réapproprier les outils d'évaluation de son activité, aujourd'hui aux mains d'un oligopole constitué de deux acteurs mondiaux, Elsevier (*Scopus*) et Clarivate (*Web of Science*).

Plusieurs actions de la feuille de route d'UPCité en matière de Science ouverte visent à traduire cet objectif en actes :

- la participation de la DGDBM à l'initiative internationale autour d'*OpenAlex*, qui vise à établir de manière collaborative une base o*pen source* recensant l'ensemble des publications scientifiques mondiales, initiative qui a également reçu le soutien du CWTS [29] de l'université de Leiden ;
- corollairement, la promotion et l'adoption d'identifiants uniques ouverts, pour les auteurs (ORCID), les structures de recherche (ROR), les publications (DOI), les logiciels et codes libres (SWHID) ;
- l'engagement d'UPCité dans COaRA (*Coalition on Advancing Research Assessment*) [30], initiative internationale visant à réformer les pratiques d'évaluation de la recherche, qui a abouti en 2022 à l'adoption de l'AARA (*Agreement on Reforming Research Assessment*), déclaration internationale partagée par les 700 membres de la coalition, définissant 10 engagements, dont la mise en œuvre concrète relève d'un plan d'action spécifique à chaque organisation. À UPCité, c'est le Vice-président délégué à la Science ouverte qui pilote la définition et la mise en œuvre de ce plan d'action pluriannuel (2024-2028), avec l'appui d'un comité de pilotage et d'un groupe de travail incluant notamment des représentants de la DGDBM.

LES ACTIONS À VENIR

- **L'ensemble des actions constituant l'axe 5 de la Feuille de route pour la Science ouverte d'UPCité sont en cours de déploiement.**

29 *Centre for Science and Technology Studies*, qui établit chaque année le classement dit de Leiden, moins médiatisé mais plus respecté que le fameux classement dit de Shanghai.

30 https://coara.eu/app/uploads/2022/09/2022_07_19_rra_agreement_final.pdf

FACILITER LA VIE DES CHERCHEURS

UNE OFFRE DOCUMENTAIRE TAILLÉE POUR UNE UNIVERSITÉ DE RECHERCHE INTENSIVE PLURIDISCIPLINAIRE

Chiffres-clés 2023

2 657 000 €
Budget d'acquisition documentaire pour la recherche

61 %
Part du budget d'acquisition documentaire de la DGDBM consacré au niveau recherche

SIMPLIFIER LE CASSE-TÊTE DES APC

GOLD

Face à l'imposition du modèle des *Big Deals* [31] par les *majors* de l'édition scientifique mondiale, dès l'apparition, à partir de 1998, d'une offre commerciale de contenus académiques électroniques, le mouvement pour la Science ouverte a progressivement caressé l'idée d'une bascule au moins partielle du système vers un modèle dit *gold*, voie alternative au *green* et *diamond open access* : au lieu que le financement d'une revue repose sur le principe de l'abonnement, payé par la bibliothèque (modèle dit « lecteur-payeur »), on entendait lui substituer le principe d'un paiement à la publication, par le laboratoire (modèle dit « auteur-payeur »), avec pour double corollaire l'accès ouvert immédiat aux contenus mis en ligne et, pensait-on, un abaissement des coûts pour les institutions académiques, via l'éradication des fameux *Big Deals*.

Si certaines maisons d'édition (EDP Sciences, Copernicus) ou accords spécifiques (comme l'accord international SCOAP3, piloté par le CERN, portant sur une douzaine de revues en physique des hautes énergies) témoignent aujourd'hui encore de la viabilité, sous certaines conditions bien spécifiques, de ce modèle originel, force est de constater que l'intention initiale s'est cassée les dents sur la réalité financiarisée du marché mondial de l'édition en IST : rapidement, à côté du modèle classique sur abonnement, qui perdure, les *majors* de l'édition scientifique ont en effet développé à partir des années 2000 une offre de revues dite *full gold open access*, reprenant la logique du modèle initial, mais moyennant le paiement d'APC (*article processing charges*) beaucoup plus élevés que le coût réel de production, ainsi qu'une offre de revues dites hybrides, au sein desquelles la publication repose sur le modèle de l'abonnement pour certains articles, sur le paiement d'APC pour d'autres.

Ce brouillage, opéré de façon tout à fait volontaire, a abouti à rendre extrêmement difficile pour les institutions l'établissement du *total cost of ownership* de leurs abonnements, particulièrement dans le contexte français de financement croisé des UMR, et accentué la tendance inflationniste pluridécennale en matière de coût d'accès aux contenus de l'IST.

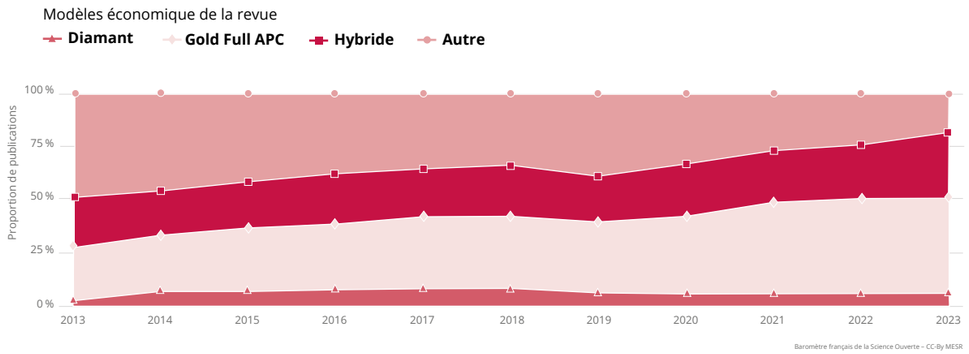
31 Dans le modèle du *Big Deal*, l'éditeur décourage l'abonnement titre à titre en affichant un prix unitaire au titre extrêmement élevé, afin que l'abonnement à l'ensemble de son catalogue s'impose comme la seule option économiquement viable. Cette totale maîtrise du prix résulte du monopole légal de la propriété intellectuelle, dont dispose l'éditeur suite à la cession exclusive, par l'auteur, de l'ensemble des droits patrimoniaux attachés à sa création (cession, qui plus est, coutumièrement gracieuse dans le monde académique, sauf en sciences juridiques).

L'enquête annuelle COUPERIN

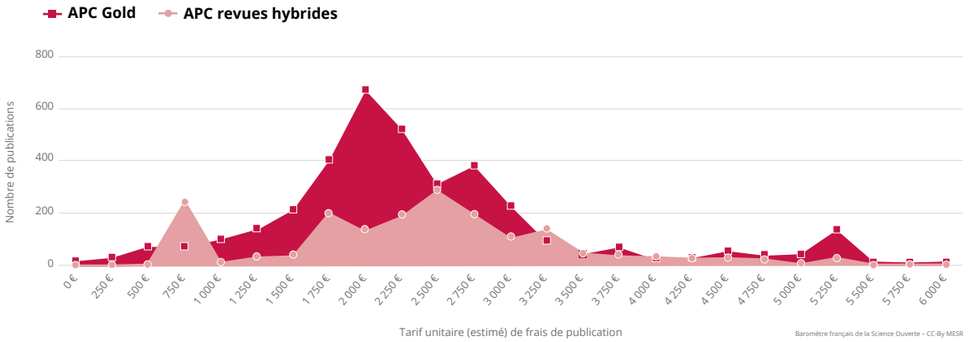


Une première riposte a consisté en France à mettre sur pied, à l'initiative de COUPERIN [32], une enquête régulière auprès de l'ensemble des membres du consortium, afin de mesurer l'ampleur du phénomène et son impact financier. Le baromètre pour la Science ouverte d'UPCité rend compte de la situation de l'établissement sous cet angle :

Université Paris Cité : évolution des modèles économiques pour les articles diffusés en accès ouvert par leur éditeur, par année de publication



Université Paris Cité : distribution des publications scientifiques d'UPCité, avec un DOI Crossref ou un identifiant HAL, parues en 2023 en fonction des frais de pubilcations pratiqués



32 Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques : COUPERIN, qui constitue le plus important consortium du genre au niveau mondial, négocie avec les éditeurs en IST le coût des abonnements aux ressources documentaires en ligne de l'ensemble des acteurs de l'ESR, ainsi que de la BnF. C'est une association loi 1901 initiée par 4 universités fondatrices en 1999, afin de répondre à un besoin de coordination auquel le MESR tardait à répondre.
COUPERIN obtient presque toujours auprès des éditeurs en IST les accords et tarifs les plus avantageux parmi les pays comparables.
Plusieurs membres de la DGDBM d'UPCité font partie de l'équipe des négociateurs COUPERIN pour une quinzaine de ressources (revues Nature, bouquet de l'*Institute of Physics Publishing*, Elsevier-Masson *E-Library*, Cairn, PsycInfo/PsycArticles, Statista, etc.).
En outre, la responsable de la bibliothèque Odéon d'UPCité pilote le pôle SVS (Sciences de la Vie et de la Santé) de COUPERIN, au titre des missions nationales spécifiquement dévolues à cette bibliothèque.

Le portail OpenAPC

Une deuxième riposte, au niveau international, s'est organisée afin de créer le portail OpenAPC [33], qui permet à chaque institution de déclarer en ligne ses dépenses en la matière [34]. Ce partage d'information économique, en exposant, au global, et pour chaque éditeur, revue, institution, pays, le cours des APC, vise à réintroduire le levier de la concurrence dans un marché a priori très verrouillé du fait du monopole légal de la propriété intellectuelle dont jouissent les *majors* de l'édition mondialisée. Ainsi, pour l'année 2023, en France :

Université Paris Cité



Les accords globaux dits *Read and publish*

Une troisième riposte a enfin consisté parallèlement, au titre de la légitime volonté des établissements de maîtriser leurs dépenses, à réclamer la création d'accords globaux dits *Read and publish*, définissant un coût consolidé par établissement, quel que soit le modèle économique de la revue présente dans le bouquet de l'éditeur (sur abonnement, *full gold* ou hybride). Les négociations conduites dans ce nouveau cadre se sont avérées jusqu'à présent efficaces : pour un prix équivalent, voire moindre, ou à peine supérieur au coût de l'abonnement historique, un droit de lecture est acquis sur l'ensemble du catalogue de l'éditeur, en même temps qu'un droit de publication, le plus souvent calibré pour couvrir l'intégralité de la production scientifique des établissements membres de l'accord, voire, plus rarement, illimité.

UPCité soutient résolument ce genre d'accord, lorsqu'il est financièrement avantageux ou raisonnable. Suite aux négociations conduites par COUPERIN, des accords *Read and Publish* ont ainsi été conclus entre UPCité et les éditeurs Elsevier, Wiley, EDP Sciences, ACM (*Association for Computing Machinery*), *Royal Society of Chemistry* et Karger.

Concrètement, une fois ce type d'accord conclu, les chercheur.e.s d'UPCité n'ont plus d'APC à faire acquitter à leur laboratoire pour publier leurs articles chez l'éditeur partie prenante à l'accord : ce coût est inclus dans le contrat porté financièrement par la DGDBM [35].

Rappelons enfin que lorsque la revue est hybride, il est fréquent que le publiant ait le choix, s'il en fait la demande, de publier en accès ouvert sans frais d'APC : en ce cas, son article ne sera pas immédiatement disponible en *open access* sur le portail de l'éditeur, mais il pourra être déposé, par les soins de l'auteur.e, dans un *open repository* comme HAL, 6 mois après sa publication s'il s'agit d'un article en sciences & techniques ou santé, et 12 mois après s'il s'agit d'un article en SHS, conformément aux dispositions de la loi dite Lemaire de 2016.

Pour toute interrogation relative à la question complexe des APC, le service « Poser une question », accessible depuis le portail des bibliothèques d'UPCité, apporte une réponse fiable et rapide.

33 https://openapc.net

34 C'est la DGDBM qui procède pour ce faire à l'analyse des codes NACRE renseignés dans SIFAC, transmise ensuite au consortium COUPERIN qui agrège les données au niveau national, avant de les charger sur OpenAPC

35 À noter que les droits de publication ne s'appliquent pas systématiquement à l'intégralité du catalogue éditeur : par exemple, dans l'accord Elsevier, *The Lancet* et les revues *Cell Press* sont exclues du dispositif. Pour vérifier l'éligibilité d'une revue, il convient de se référer aux listes de titres accessibles ici : https://u-paris.fr/science-ouverte/open-access-frais-de-publication-apc/

FACILITER LE DÉPÔT DES PUBLICATIONS UPCITÉ DANS HAL

Les écrits scientifiques déposés dans HAL font l'objet de vérifications techniques et juridiques (format du fichier, cohérence des métadonnées saisies avec le contenu du fichier, conformité avec le cadre légal et les politiques des éditeurs) avant leur mise en ligne.

Pendant longtemps, ces différentes opérations étaient effectuées par la petite équipe du CCSD du CNRS, qui administre la plateforme. Il pouvait alors s'écouler plusieurs mois entre le dépôt proprement dit et son traitement ; en cas de non-acceptation du dépôt en l'état, l'équipe du CCSD revenait vers la/le chercheur.e déposant.e, pour qui il n'était pas souvent aisé de procéder aux modifications demandées, pris.e qu'il/elle était par d'autres travaux de recherche.

Depuis peu, le CCSD propose aux établissements d'assurer la gestion de ces opérations. Comme une trentaine d'établissements, UPCité s'est emparée depuis 2024 de cette possibilité.

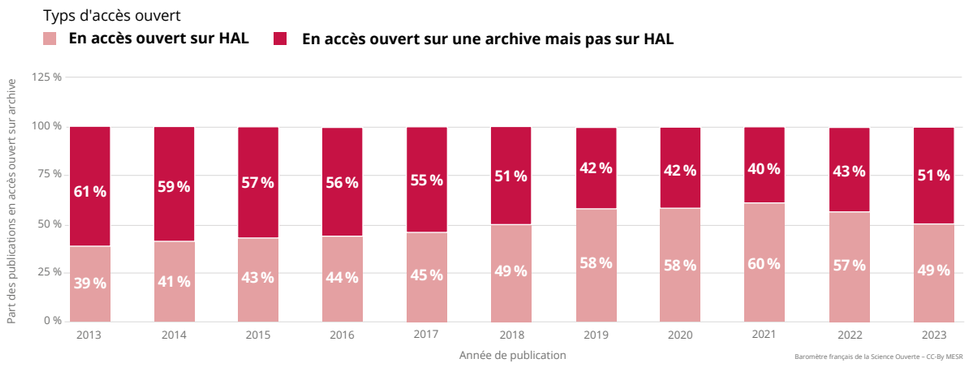
Hors fermeture administrative de l'établissement, l'équipe en charge à la DGDBM de l'administration de HAL-UPCité peut ainsi désormais revenir en 48 heures maximum vers la/le chercheur.e, lorsque son dépôt est encore frais, facilitant et simplifiant d'autant l'appropriation par les communautés de recherche de cet outil national central en matière de *green open access*.

Chiffres-clés 2023

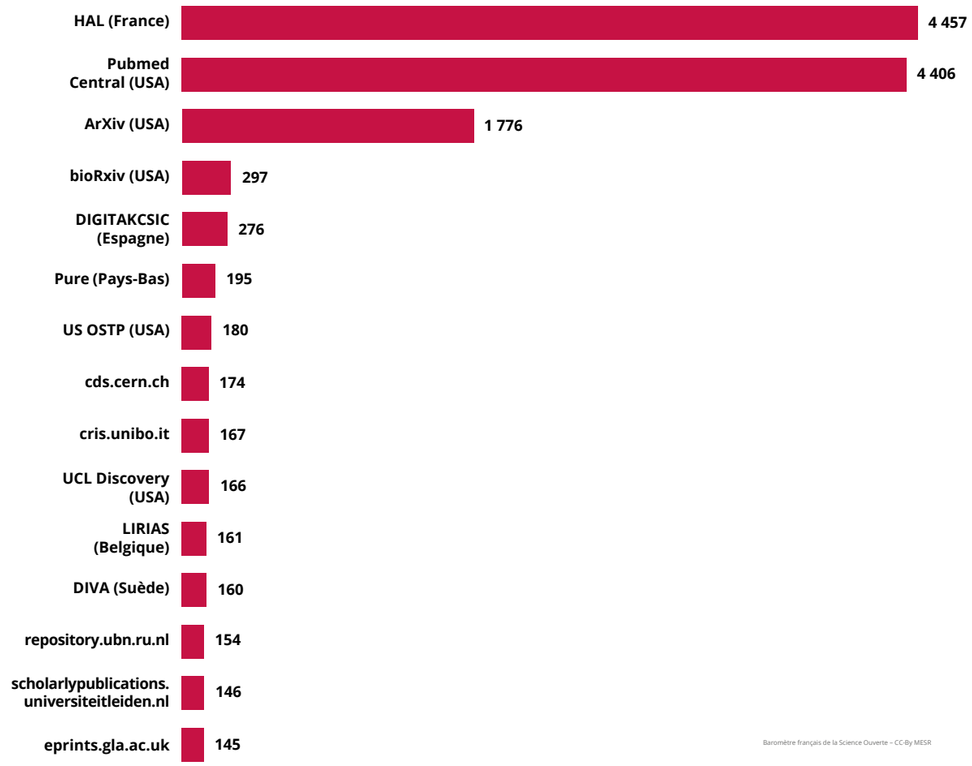
+ 10 429
articles en texte intégral déposés dans HAL UPCité

75 812
articles en texte intégral dans HAL UPCité fin 2023

Université Paris Cité : taux de couverture de HAL sur les publications scientifiques d'UPCité, avec un DOI Crossref ou un identifiant HAL, hébergées sur une archive ouverte



Université Paris Cité : principales archives ouvertes hébergeant des publications scientifiques d'UPCité, avec un DOI Crossref ou un identifiant HAL, parues en 2023



Contribuer au rayonnement d'UPCité

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ ET L'IMPACT DE LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE D'UPCITÉ

Les deux principaux classements internationaux des universités, Shanghai et Leiden, reposent sur l'exploitation, plus ou moins opaque, des données bibliographiques de la base commerciale *Web of Science* (WoS), éditée par la société Clarivate, qui tend à recenser au niveau mondial l'ensemble des publications scientifiques parues dans les revues à comité de lecture.

Or, la qualité de l'indexation de cette base laisse souvent à désirer.

Si plusieurs études ont démontré depuis longtemps l'impact très positif de l'*open access* sur le taux de citation des articles scientifiques, l'ouverture de ces contenus ne suffit pas en elle-même à garantir le bon traitement, dans le *Web of Science*, des métadonnées associées, particulièrement dans le contexte français, du fait de la pluralité des tutelles des UMR.

Pour corriger ce problème, plusieurs actions ont été mises en œuvre à UPCité :



- d'une part, une Charte des signatures a été définie pour les (co-)publications d'UPCité, et, en lien avec la DGDRIVE, un outil en ligne a été mis à la disposition des chercheur.e.s par la DGDBM, permettant de déterminer facilement, en fonction de son UMR de rattachement, la structure de la signature à même de garantir un référencement optimal : https://u-paris.fr/charte-des-signatures-de-publications-scientifiques-universite-de-paris/.

 Si cette initiative a indéniablement permis d'améliorer l'indexation des publications d'UPCité dans les bases bibliographiques du marché, elle ne garantit toutefois pas que la mention « Université Paris Cité » figure toujours au bon niveau d'arborescence de la base… sans compter que comme tout gestionnaire de bases de données, il arrive à Clarivate ou Elsevier de procéder à des enrichissements ou restructurations de tables de données, via des traitements par lots dont les effets de bord ne sont pas toujours maîtrisés. Pour faire mieux, il fallait donc aller plus loin ;

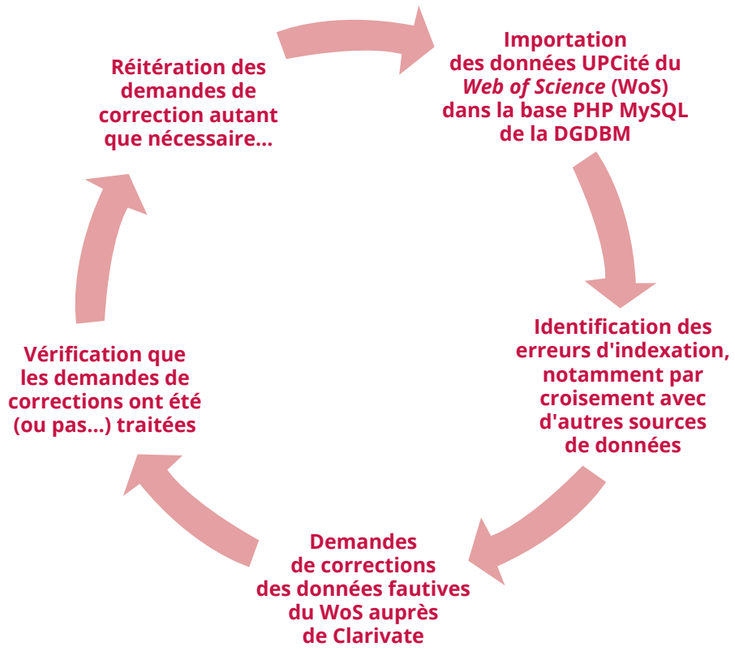


- c'est tout l'objet, d'autre part, de la constitution, par la DGDBM, sous logiciel libre, d'une base de données PHP MySQL permettant, en premier lieu, d'améliorer le référencement des publications d'UPCité dans les bases bibliographiques (*Web of Science*, *Scopus*, et, désormais, *OpenAlex* [36]) utilisées pour la construction des différents classements internationaux ; en second lieu, de répondre aux sollicitations de l'établissement à l'occasion des différentes enquêtes demandées au niveau national (notamment, enquête annuelle IPÉRU [37]) ; et en dernier lieu, de conduire des études visant à apporter à la gouvernance une aide à la décision en matière de pilotage de la politique scientifique de l'établissement (c'est par exemple une étude de ce genre qui a permis de mesurer régulièrement le taux d'adoption de la Charte des signatures d'UPCité dans les différentes UMR).

36 Voir *supra*, Science ouverte : réalisations 2019 - 2024 et bilan d'étape : Axe 5

37 Indicateurs de Production des Établissements de Recherche Universitaire

Mise en qualité du référencement des publications d'UPCité dans la base PHP MySQL de la DGDBM : l'exemple du WoS



La base PHP MySQL des publications d'UPCité bénéficie donc régulièrement, de manière incrémentale, du travail de consolidation conduit par la Cellule Études, indicateurs et pilotage de la DGDBM, par croisement et correction des différentes sources de données.

Ce travail est en outre complété par l'adjonction de données propres à UPCité, notamment celles du référentiel des structures de recherche maintenu par la DGDRIVE dans SINAPS : en effet, aussi étonnant que cela puisse paraître, le *Web of Science* n'indexe pas les laboratoires, seulement les institutions.

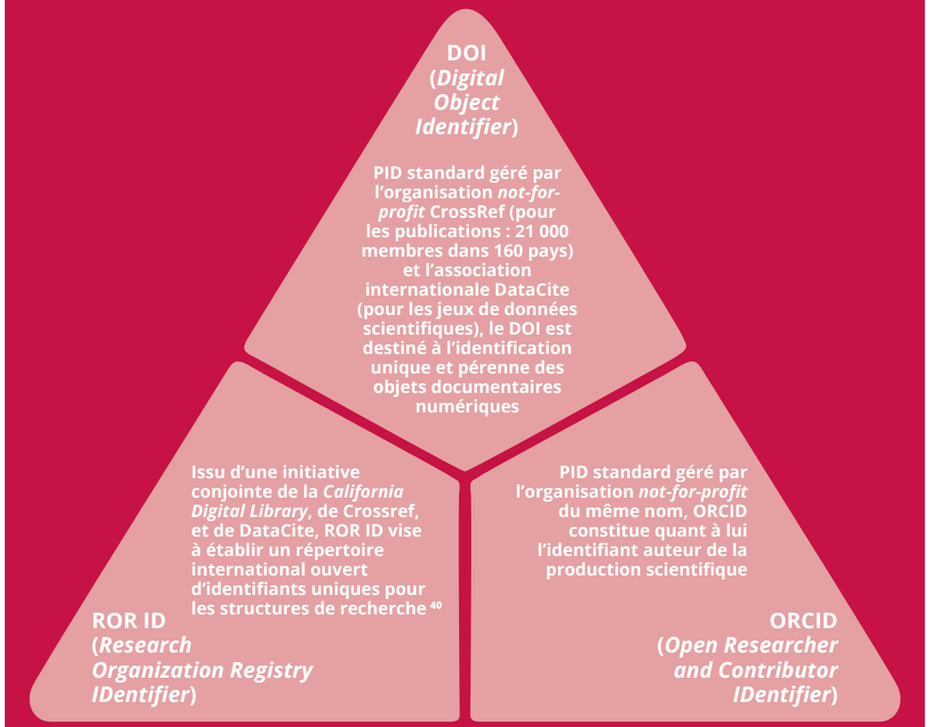
Le résultat ainsi obtenu emporte donc un niveau de fiabilité sans égal, concernant le référencement des publications scientifiques d'UPCité.

Pour l'améliorer encore, la DGDBM travaille à la mise en œuvre de la politique relative aux PIDs [38] de la recherche, telle que définie et coordonnée par la *Chief Data Officer* du MESR.

38 *Persistent IDentifiers*

FOCUS - LA POLITIQUE DU MESR EN MATIÈRE DE PIDS POUR LA RECHERCHE

Trois PIDs [39], constituant des standards internationaux, ont été définis comme pivots par le MESR, qui doivent permettre, via leur adoption par tous les acteurs publics de la recherche, d'aligner au mieux l'ensemble des identifiants propres à chaque institution, pays ou domaine métier :



Tous ces PIDs sont ouverts.

ORCID présente la particularité d'être attribué non par des institutions, mais à l'initiative individuelle des chercheur.e.s. De là un certain flottement : à UPCité par exemple, environ 1/3 des chercheur.e.s disposent d'un ORCID, 1/3 en ont plusieurs (ce qui n'est pas souhaitable pour un identifiant dont l'intérêt est d'être unique…), 1/3 n'en ont pas demandé. Une campagne d'information et de sensibilisation sera donc à conduire afin d'inciter à une adoption généralisée de ce standard, conformément à son objectif.

39 D'autres PIDs ont vocation à être liés à ces 3 PIDs pivots : par exemple le SWHID de *Software Heritage*, pour la production de codes et logiciels libres, ou le *Grant ID* et le *Funder ID*, pour l'identification des financeurs de la recherche, mais on sort là du champ d'expertise de la DGDBM.

40 Gain appréciable par rapport à l'actuel RNSR (Répertoire National des Structures de Recherche), le ROR permet d'historiser la gestion des unités de recherche, qui connaissent souvent une vie institutionnelle assez mouvementée. L'intégration du RNSR au ROR a été confiée par le MESR à l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), qui coordonne le travail de signalement de l'ensemble des BU françaises.

UPCITÉ SUR LA CARTE DOCUMENTAIRE NATIONALE : DES COLLECTIONS DE PREMIER PLAN

Chiffres-clés 2023

1 118 000
livres imprimés

35 379
titres de revues imprimées, dont
1 123 titres vivants

Au-delà d'aspects purement quantitatifs, déjà significatifs, les bibliothèques d'UPCité occupent une position singulière sur la carte documentaire nationale, de par le caractère remarquable de plusieurs de leurs collections.

La reconnaissance de cette excellence scientifique, qui contribue au rayonnement d'UPCité, s'est notamment manifestée, au cours de la période 2019-2024, à travers deux dispositifs : CollEx-Persée, et une convention spécifique conclue entre UPCité et le MESR, relativement au financement des missions nationales de l'ex-BIU Santé.

LA CONTRIBUTION DES BIBLIOTHÈQUES D'UPCITÉ AU GIS COLLEX-PERSÉE

Inscrit à chaque édition de la Feuille de route nationale des infrastructures de recherche depuis 2012, le dispositif CollEx-Persée [41] a pris à partir de 2016 la forme d'un GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique), porté par la BNUS [42], dont le comité de pilotage réunissait, outre l'UAR Persée [43] et les principaux opérateurs nationaux de l'IST (ABES, INIST-CNRS, CTLES, BnF), 18 bibliothèques dites délégataires ou associées, choisies sur appel à projets afin de mettre en œuvre un plan d'action quadriennal, de 2018 à 2022. Parmi elles, deux bibliothèques UPCité : la bibliothèque Henri-Piéron, bibliothèque de référence, en France, pour la psychologie et la psychanalyse (du fait de son association avec la BU des Grands Moulins), et l'ex-BIU Santé (bibliothèques des sites Odéon et Observatoire), structure documentaire tête de réseau, au plan national, pour la médecine, l'odontologie et la pharmacie.

41 CollEx pour Collections d'Excellence.

42 Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg.

43 L'Unité d'Appui et de Recherche Persée, placée sous la cotutelle du CNRS et de l'ENS de Lyon, constitue la plateforme de numérisation de l'ESR pour les revues imprimées.

Au-delà de la reconnaissance symbolique du caractère exceptionnel de leurs collections, le statut de délégataire reconnu à ces bibliothèques d'UPCité s'est traduit, de 2018 à 2022, par un soutien financier du GIS à hauteur de 450 000 € par an, destinés à mettre en œuvre les engagements pris dans la réponse à l'appel à projets pour l'attribution du statut de bibliothèque délégataire.

FOCUS - LES RÉALISATIONS DES BIBLIOTHÈQUES D'UPCITÉ DÉLÉGATAIRES DU GIS COLLEX-PERSÉE

Les crédits accordés entre 2018 et 2022 aux bibliothèques UPCité délégataires du GIS CollEX-Persée ont permis la conduite de l'ensemble des chantiers programmés dans le cadre de la réponse à l'appel à projets pour la sélection des pilotes du GIS :

Développement de services à la recherche

- Enrichissement des collections patrimoniales des bibliothèques délégataires (documents anciens, archives scientifiques), par don ou achat ;
- Restauration de documents d'exception ;
- Traitement et description de fonds d'archives ;
- Numérisation de corpus sous droits et libres de droits ;
- Réalisation d'éditions critiques d'ensembles patrimoniaux ;
- Digitalisation du service du Prêt Entre Bibliothèques (PEB).

Actions de valorisation documentaire

- Cartographie nationale des ressources documentaires dans les domaines couverts par les bibliothèques délégataires (médecine, odontologie, pharmacie, psychologie et psychanalyse) ;
- Enrichissement et correction systématiques dans IdRef des référentiels autorités des domaines couverts, via le programme CERCLES de l'ABES ;
- Manifestations scientifiques : journées d'étude et colloques

Animation du réseau thématique national

- Création et pilotage d'un Plan national de Conservation Partagée Thématique (PCPT) en psychologie, et achèvement du PCPT Île-de-France en médecine et odontologie ;
- Portage de l'abonnement national à Embase, base de données spécialisée en médecine, jusqu'alors uniquement accessible à UPCité.



© Université Paris Cité / Bibliothèque des Cordeliers

La mission de CollEx-Persée s'inscrit dans une logique résolument CaaS (*Collections as a Service*) : il s'agit de développer l'usage des matériaux que constituent pour la recherche les collections des grandes bibliothèques scientifiques, par la numérisation et le développement de services en ligne liés à leur exploitation et leur enrichissement.

Tout en prenant acte du caractère désormais inadapté, du fait du développement du numérique, du réseau des anciens CADIST [44], le premier plan d'action CollEx-Persée (2018-2022) entendait toutefois ménager une période de transition, la perte de la subvention annuelle attachée au statut CADIST de leur bibliothèque constituant pour certaines universités une baisse de recettes difficile à intégrer du jour au lendemain. De là un dispositif 2018-2022 à double détente, pour le GIS CollEX-Persée :

- pour la moitié de l'enveloppe mobilisable, le système des bibliothèques délégataires permettait d'amortir le manque à gagner, et aux anciens CADIST de progressivement réorienter leurs activités dans une logique servicielle ;
- pour l'autre moitié de l'enveloppe dévolue au GIS, il s'agissait d'entrer plus rapidement dans cette nouvelle logique, adossée au label de Collections d'Excellence.

Ce label, décerné par le MESR sur Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), est attribué non plus à des bibliothèques, mais à certaines de leurs collections, présentant toutes, au-delà de tailles très variables, un caractère exceptionnel de par leur cohérence, leur complétude, leur exigence intellectuelle et leur rareté. Preuve là encore de l'excellence de ses collections documentaires, 5 fonds ont reçu à UPCité le label CollEx : en santé, en psychologie, en psychanalyse, en sociologie, et en sciences du langage.

L'obtention du label CollEx constitue un préalable pour concourir aux différentes vagues d'appels à projets lancés par le GIS, et systématiquement orientés CaaS.

Sur la base des labels obtenus, UPCité a ainsi été lauréate de deux appels à projets du GIS CollEx-Persée, au titre des projets Métadictionnaire médical multilingue et Allineamento.

44 Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique : inspiré de l'exemple allemand des Sondersammelgebiete, le réseau des CADIST, créés en 1983, regroupait 25 bibliothèques sur l'ensemble du territoire national, en charge, sur subventions ministérielles spécifiques, de l'acquisition d'une documentation imprimée pointue et tendant à l'exhaustivité dans leur domaine de spécialité, ainsi que de la diffusion de cette documentation via le service postal du Prêt Entre Bibliothèques (PEB).

FOCUS - *COLLECTIONS AS A SERVICE* : LES PROJETS MÉTADICTIONNAIRE MÉDICAL MULTILINGUE ET ALLINEAMENTO



- **Métadictionnaire médical multilingue** : financé à hauteur de 90 000 € par le GIS CollEx-Persée, ce projet met à la disposition des historiens de la santé un thésaurus historique multilingue du langage médical, permettant de naviguer parmi plus de 450 volumes numérisés de dictionnaires médicaux du XVII[e] au XX[e] siècle.

 Le projet a donné lieu en 2022 à une journée d'étude conclusive, réunissant bibliothécaires et chercheurs de la France entière : https://u-paris.fr/bibliotheques/journee-de-tude-metadictionnaire-medical-multilingue/

- **Allineamento** : doté de 30 000 €, ce projet vise à mieux intégrer le référentiel d'autorités IdRef au logiciel libre Omeka-S, système de publication web spécialisé dans l'édition et la valorisation de corpus numérisés, collections muséales et éditions savantes, dont la DGDBM a fait le choix pour le déploiement de sa bibliothèque numérique NUMERABILIS. Les données importées dans Omeka-S seront alignées avec le référentiel IdRef de l'ABES à l'aide d'une procédure automatisée, permettant un enrichissement appréciable des métadonnées mobilisables par l'usager final dans le cadre de sa recherche documentaire.

Le nouveau plan d'action défini par CollEx-Persée pour la période 2023-2027 acte la totale remobilisation des anciens crédits dévolus aux CADIST en faveur d'une approche intégralement CaaS et met un terme aux bibliothèques délégataires. Outre les opérateurs nationaux de l'IST, le GIS, désormais coordonné par le Campus Condorcet, est aujourd'hui piloté à travers 4 et bientôt 5 programmes nationaux, portés par des établissements ou groupements d'établissements sélectionnés sur appel à manifestation d'intérêt :

- Cartographie, labellisation et signalement (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et BULAC) ;
- Archives scientifiques (MNHN et Université Paris Nanterre) ;
- Acquisitions et publications scientifiques (consortium COUPERIN) ;
- Numérisation (UAR Persée et Université de Lille).

Les porteurs de programme sont les garants de l'atteinte des objectifs de CollEx-Persée, pour le volet qui les concerne. Ils animent et organisent un réseau d'établissements participant au programme, sur la base d'appels à projets, dans le cadre de l'enveloppe à répartir qui leur est allouée par le GIS.

La DGDBM d'UPCité est particulièrement intéressée par les appels à projets en attente de lancement des programmes Archives scientifiques et Numérisation.



© Université Paris Cité / Bibliothèque du site Odéon

MISSIONS NATIONALES DE L'EX-BIU SANTÉ

Structure documentaire mutualisée entre Paris Diderot et Paris Descartes réunissant les bibliothèques des sites Odéon et Observatoire, l'ex-bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé) a été logiquement intégrée à la DGDBM dans le cadre de la création d'UPCité.

Restait qu'au-delà du service de proximité qu'elles rendaient aux deux universités co-contractantes disparues, l'ex-BIU Santé constitue, à travers les vicissitudes administratives de sa longue histoire, la bibliothèque française de référence en santé. Il importait donc au MESR que son intégration à la DGDBM d'UPCité permette la poursuite de l'ensemble de ses missions nationales.



Pour régler cet aspect, une convention a donc été conclue entre UPCité et le MESR, pour 6 premières années (2021-2027).

Cette convention dispose que moyennant la dévolution à l'université des moyens jusqu'alors alloués par la tutelle à l'ex-BIU Santé (1,9 M€/an, et 88 postes sur supports budgétaires de l'État), l'établissement s'engage à garantir la poursuite des missions nationales portées par les bibliothèques des sites Odéon et Observatoire, soit :

- la valorisation et la conservation, notamment dans le cadre de plans de conservation partagée, du patrimoine documentaire issu de l'ex-Bibliothèque interuniversitaire de santé (pôle médecine et pôle pharmacie) ;
- la poursuite du développement de collections de référence en sciences de la santé et en histoire de la santé, matérielles et numériques ;
- le traitement et la valorisation documentaire de ces collections au plus haut niveau de qualité internationale ;
- la communication nationale et internationale de ces collections, par un accueil large et performant proposé sur site à leurs publics cibles, par la numérisation et la diffusion de documents, et par une participation au prêt national et international entre bibliothèques dans des conditions optimales ;
- le signalement et l'indexation de ressources documentaires et scientifiques en santé, dans le cadre de partenariats ou en complémentarité avec les services bibliographiques comparables ;
- la formation des usagers, dont les professionnels de santé, la production de supports pédagogiques, la veille et l'expertise en information scientifique et technique dans le domaine de la santé.



© Université Paris Cité / Numérisation d'une thèse de chirurgie à images du XVIII[e] siècle

Par ailleurs, comme prévu à la convention, un projet scientifique et professionnel détaillant les modalités concrètes de mise en œuvre de ces missions a été établi en 2023.

FOCUS - LE PROJET SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNEL DES BIBLIOTHÈQUES COMPOSANT L'EX-BIU SANTÉ

Ce projet se décline en trois axes :

AXE 1

Des services à la recherche adossés à des collections d'intérêt national ou international

- **Action 1** — Accompagner les chercheur.e.s et équipes de recherche en mettant à leur disposition les meilleures sources, outils et compétences
- **Action 2** — Explorer les possibilités offertes par le numérique pour favoriser de nouveaux objets de recherche et de nouveaux modes d'exploitation des sources de la recherche en santé et en histoire de la santé
- **Action 3** — Étudier la faisabilité d'un point d'accès unique pour les thèses d'exercice françaises en médecine
- **Action 4** — S'affirmer comme pôle de référence pour la documentation en sciences infirmières de niveau recherche

AXE 2

Une offre adaptée aux besoins des professionnels de santé

- **Action 1** — Répondre aux besoins documentaires spécifiques des professionnel.le.s de santé
- **Action 2** — Développer un accueil personnalisé, des actions de formation et un accompagnement spécifiques aux professionnel.le.s de santé

AXE 3

La tête de réseau des bibliothèques françaises en santé et histoire de la santé

- **Action 1** — Assurer le rôle de référent scientifique des organismes de formation nationaux pour la formation des professionnel.le.s de la documentation en santé
- **Action 2** — Favoriser une dynamique de réseau entre professionnel.le.s francophones de la documentation en santé
- **Action 3** — Piloter l'offre de tutoriels de formation à l'IST en santé DocToBib
- **Action 4** — Fédérer la politique nationale en matière de ressources en ligne dans le domaine de la santé
- **Action 5** — Fédérer les activités de Prêt Entre Bibliothèques / Fourniture De Documents des bibliothèques de santé françaises
- **Action 6** — Coordonner et mutualiser des opérations de numérisation dans le domaine de la santé et de l'histoire de la santé
- **Action 7** — Élargir la couverture du PCPT Île-de-France médecine et odontologie à la France entière, et instruire son extension éventuelle aux disciplines paramédicales, voire vétérinaires et pharmaceutiques

UN PATRIMOINE SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE D'EXCEPTION

UPCité bénéficie d'un patrimoine scientifique et artistique de tout premier ordre, mais qui mériterait de faire l'objet d'un chantier de recensement et d'inventaire systématique : hors DGDBM, de nouvelles collections (documentaires, archivistiques, muséales) sont régulièrement découvertes, à la faveur d'un déménagement, d'un échange informel, d'une visite de laboratoire.



- la plus importante collection universitaire française d'ouvrages du XIX[e] siècle ;
- plus de **270 000** documents patrimoniaux ;
- près de **25%** de collections papier en unica ;
- le **3[e]** fonds le plus important au monde en histoire de la santé [45] ;
- les archives de la Faculté de médecine de Paris depuis sa fondation au Moyen-Âge ;
- le plus ancien fonds de psychologie clinique de France ;
- un Musée d'histoire de la médecine unique en France, exposant les plus anciennes collections d'Europe dans son domaine.



Tweet de Joyce Carol Oates en visite à la bibliothèque du site Odéon (2024)

45 Après la *National Library of Medecine* américaine et la *Wellcome Library* britannique

Les collections des bibliothèques, archives et musées ont une forte valeur heuristique : tout nouvel objet ou document découvert et traité peut en effet constituer un nouveau matériau pour la/le chercheur.e, le point de départ d'un travail de recherche, ou conduire à réinterroger ce qu'on tenait pour acquis. En la matière, même les collections de la DGDBM, pourtant bien connues dans l'ensemble, peuvent réserver des surprises de taille.

FOCUS - HISTOIRE D'UNE REDÉCOUVERTE : QUATRE ATLAS DE MYOLOGIE DU XVII[E] SIÈCLE QUE L'ON CROYAIT IRRÉMÉDIABLEMENT DISPARUS

En juin 2016, quatre grands atlas mal répertoriés, contenant deux cent cinquante dessins anatomiques réalisés vers 1654-1660 à Leyde (Pays-Bas), ont été identifiés à la bibliothèque du site Odéon.

Réalisés par le peintre Marten Sagemolen (vers 1620-1669) sous la direction de l'anatomiste Johannes van Horne (1621-1670), ils décrivent systématiquement les muscles humains.

Cet ensemble considérable était perdu depuis le milieu du XVIII[e] siècle : UPCité semble en conserver le seul exemplaire restant au monde.

Les albums étaient pourtant entrés dans les collections de l'École de santé en 1796, avec les magnifiques dessins du peintre Gerard de Lairesse (1641-1711) pour l'anatomie de Govard Bidloo (1649-1713), et ils n'ont pas quitté depuis lors la bibliothèque du 12 rue de l'École de médecine.

Achetés comme un lot anonyme accompagnant la pièce maîtresse de Lairesse, les albums n'avaient pas jusqu'en 2016 fait l'objet d'un examen ciblé.

La très grande rareté de cet ensemble et la surprise de cette identification ont excité la curiosité. Après un premier travail de documentation et de numérisation conduit par la DGDBM, un projet de restauration et d'étude a été mené avec la Bibliothèque nationale de France et le Centre de recherche et de restauration des musées de France.

Cette redécouverte a donné lieu à un colloque international les 18 et 19 juin 2021, dont les actes ont été publiés sur la plateforme éditoriale OPUS d'UPCité, ainsi qu'à une exposition au Musée d'histoire de la médecine, du 15 novembre 2021 au 15 janvier 2022.



Myologie du torse et du bras avec volet mobile (Ms 28)



La DGDBM s'emploie à valoriser le patrimoine d'exception présent à UPCité via :

- des visites et présentations de documents et d'objets, notamment lors de l'accueil des invités de marque de l'université ;
- des expositions et catalogues ;
- des colloques, des journées d'étude ;
- des billets courts produits sur un blog dédié, PANACÉE : à la découverte des collections des bibliothèques et musées d'UPCité, hébergé sur la plateforme académique hypotheses.org ;
- NUMERABILIS, la nouvelle bibliothèque numérique de l'établissement, qui verra le jour en 2025.



FOCUS - NUMERABILIS : LA FUTURE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE D'UPCITÉ

Avec l'intégration de l'ex-BIU Santé, la DGDBM a hérité d'une bibliothèque numérique, Medica, riche de 22 000 documents (près de 5 millions de pages numérisées) et 230 000 images.

Réalisation pionnière pour l'ESR à son lancement en 2000, trois ans à peine après celui de la bibliothèque numérique Gallica de la BnF, Medica repose sur une architecture technique obsolescente, qui obère désormais ses possibilités de développement. De là, la décision de sa migration vers une architecture 3-tiers conforme à l'état de l'art (progiciel *open source* Omeka-S) sur les infrastructures serveurs de la DGDSIN de l'établissement (et non plus sur des serveurs hébergés dans les locaux, tout à fait inadaptés, de l'ex-BIU Santé).

Cet important et complexe travail de migration des données de Medica et de l'ensemble de son écosystème (banque de portraits et d'images, base bio-bibliographique), lancé tout début 2023, s'est achevé fin 2024.

Cette étape cruciale désormais réalisée, la nouvelle bibliothèque numérique d'UPCité, baptisée NUMERABILIS, verra le jour en 2025, sur un périmètre thématique et disciplinaire plus large que celui de Medica, visant non seulement le public académique mais également le grand public curieux.



© Université Paris Cité / La conscience, Nathalie Latour, 2020

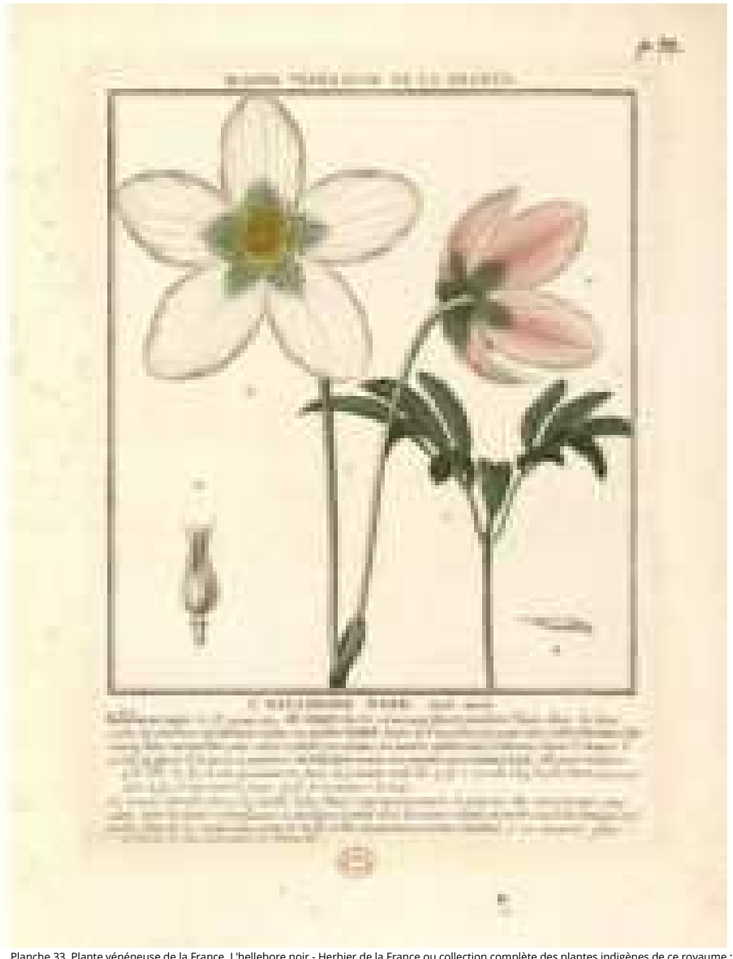


Planche 33. Plante vénéneuse de la France. L'hellebore noir - Herbier de la France ou collection complète des plantes indigènes de ce royaume ; avec leurs détails anatomiques, leurs propriétés, et leurs usages en médecine / Vol. I

Le travail de valorisation patrimoniale conduit par la DGDBM participe éminemment au rayonnement d'UPCité. En témoignent par exemple les nombreuses sollicitations des bibliothèques et musées d'UPCité pour des prêts de documents ou d'objets dans le cadre d'expositions prestigieuses, tant en France qu'à l'étranger : plus d'une centaine entre 2019 et 2024.

du 18.05.2019 au 01.09.2019

Document prêté :

Ambroise Paré,
Deux livres de chirurgie, 1573

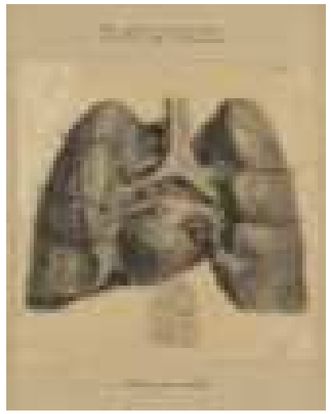
Institution emprunteuse :

Musée du Château royal - Blois
« Enfants de la Renaissance »

du 17.10.2019 au 23.02.2020

Document prêté :

Dessin préparatoire de Nicolas-Henri Jacob pour le *Traité complet de l'anatomie de l'homm*e de Jean-Baptiste Marc Bourgery (entre 1810 et 1831)



Institution emprunteuse :

Musée de la Vie Romantique - Paris
« Cœurs. Du romantisme dans l'art contemporain »

du 14.03.2020 au 21.06.2020

du 14.02.2020 au 12.07.2020

Institution emprunteuse :

Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme - Paris
« Jules Adler. Peintre du peuple »

Document ou objet prêté :

Tableau : *Transfusion de sang de Chèvre*
(Jules Adler)



du 14.03.2020 au 21.06.2020

Institution emprunteuse :

***Staatliche Kunsthalle* - Baden-Baden**
« Corps, Regards, Pouvoirs,
une histoire culturelle du Bain »

Document prêté :

Girolamo Mercuriale,
*De Arte gymnastic*a, 1573



Objet prêté :

Trousse du Dr. Antommarchi

Institution emprunteuse :

Musée de l'Armée - Hôtel national des Invalides - Paris
« Napoléon n'est plus »

du 05.10.2021 au 09.01.2022

du 31.03.2021 au 19.09.2021

du 09.06.2022 au 09.10.2022

Institution emprunteuse :

***Scuderie del Quirinale* - Rome**
« Inferno »

Objet prêté :

Moulage de « gueule cassée » de la collection Albéric Pont



Document prêté :

Garcia da Orta, *Histoire des drogues espiceries, et de certains medicamens simples, qui naissent és Indes tant orientales, que occidentales*, 1602

Institution emprunteuse :

Centre des Monuments nationaux - Domaine national du château d'Angers
« Comptoirs du monde. Les *Feitorias* portugaises du XV^e^-XVII^e^ siècle »

du 12.10.2022 au 06.02.2023

Institution emprunteuse :

Archives nationales - Pierrefitte-sur-Seine
« Face aux épidémies »

Documents prêtés :

- Ambroise Paré, *Traité de la peste*, 1568
- Un placard sur la peste (1721)



du 15.11.2022 au 27.02.2023

du 12.05.2023 au 03.09.2023

Institution emprunteuse :

***Museo Reina Sofía* - Madrid**
« *Documentary Genealogies. Photography 1848-1917* »

Document prêté :

Iconographie photographique de la Salpêtrière
(4 vol., 1876-1880)





Objet prêté :

Trousse homéopathique du Dr. Gachet

Institution emprunteuse :

***Van Gogh Museum* - Amsterdam**
« *Van Gogh in Auvers-sur-Oise. His final months* »

du 17.05.2023 au 18.09.2023

Institution emprunteuse :

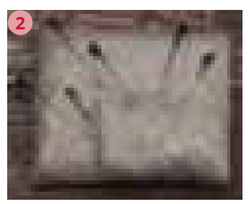
Musée Guimet - Paris
« Médecine d'Asie. L'Art de l'équilibre »

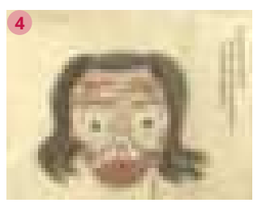
Objets prêtés :

- Porte Moxa
- Mannequin japonais d'acupuncture Tsoë-Bosi 1
- Aiguille d'acupuncture 2

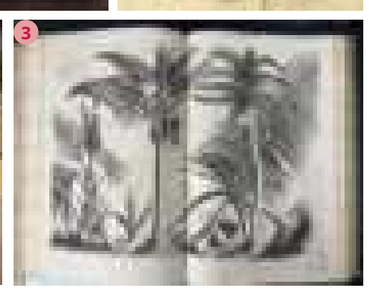
Documents prêtés :

- *Hortus indicus malabaricus* (Amsterdam, 1769) 3
- Anatomie d'un supplicié (makimono japonais), 1842 4


2


4


1


3

Document prêté :

Galien, *De usu partium corporis humani libri XVII*, 1543

Institution emprunteuse :

Château du Clos-Lucé - Amboise
« À cœur ouvert. Léonard de Vinci et l'anatomie »

du 25.04.2024 au 16.07.2024

du 08.06.2023 au 17.09.2023

Institution emprunteuse :

Collège de France
« À bras le corps. Savants et instruments du XIXe siècle »

du 12.04.2024 au 16.02.2025

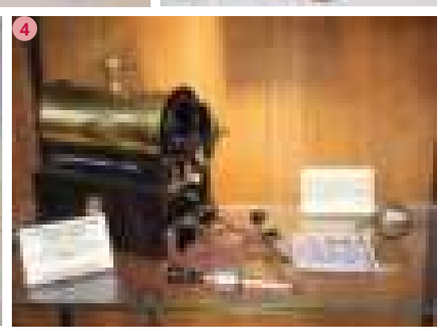
Objets prêtés :

- Table de maintien 1
- Polygraphe clinique portatif (Étienne-Jules Marey) 2
- Appareil Volta-Faradique (Eugène de Boulogne) 3
- Coffret d'électrothérapie (Arsène d'Arsonval) 4


1


2


3


4


1


2

Objets prêtés :

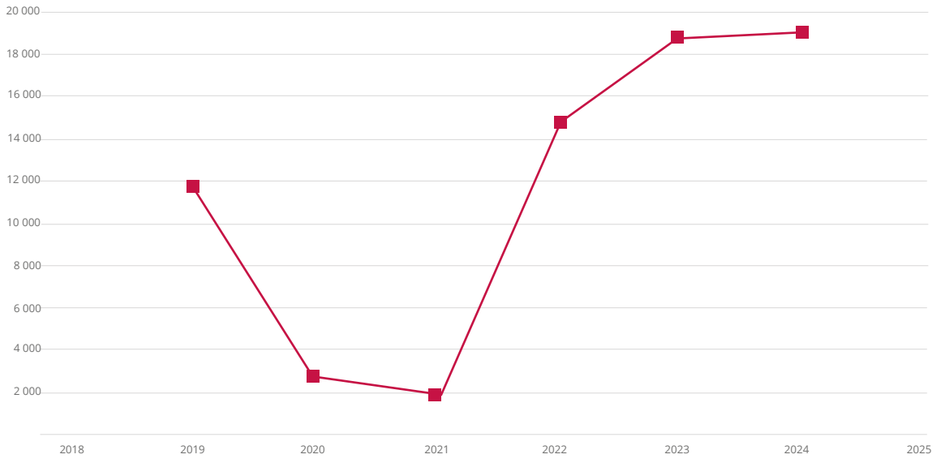
- Pulvérisateur de Lister 1
- Pulvérisateur de Lucas Championnière 2

Institution emprunteuse :

Musée des Confluences - Lyon « Épidémies »

Le patrimoine constitue par ailleurs une entrée de choix pour toucher le grand public, dont l'engouement en la matière est bien connu : en témoigne exemplairement le Musée d'histoire de la médecine d'UPCité, qui accueille un nombre croissant de visiteurs.

Musée d'histoire de la médecine : nombre de visiteurs 2019-2024





© Université Paris Cité / Musée d'histoire de la médecine

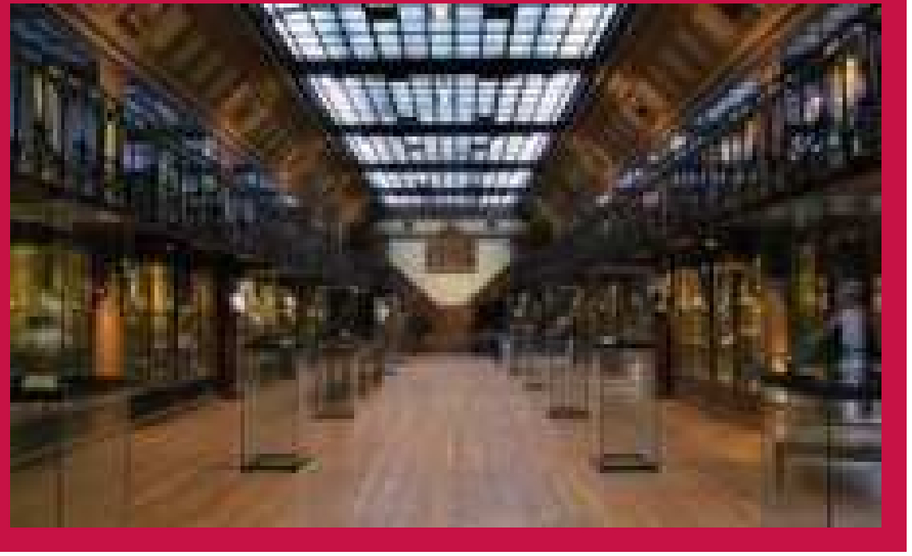
FOCUS - LA RENAISSANCE DU MUSÉE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Rattaché à la Direction Générale des Services de l'Université Paris Descartes jusqu'en 2019, le Musée d'histoire de la médecine a depuis été intégré à la DGDBM, qui s'emploie depuis lors à mettre en lumière les convergences scientifiques qu'entretiennent naturellement les collections du Musée avec celles des bibliothèques d'UPCité.

Ce rattachement à la DGDBM, et le recrutement d'une nouvelle responsable, ont permis la reprofessionnalisation de la gestion du musée : remise en état du contrôle thermo-hygrométrique de la salle d'exposition, désencombrement, mise aux normes et équipement de la réserve, informatisation de l'inventaire et de la billetterie, rédaction d'un projet scientifique et culturel.

La progression constante de la fréquentation du musée constitue le meilleur indicateur de cette renaissance, mais des indices de notoriété plus qualitatifs en témoignent également : ainsi, l'écrivaine Joyce Carol Oates a choisi le Musée d'histoire de la médecine d'UPCité comme cadre de l'interview qu'elle a accordée à Augustin Trapenard pour l'émission *La Grande Librairie*, diffusée le 9 octobre 2024 sur France 5, à l'occasion de la parution de son dernier roman, *Boucher*.



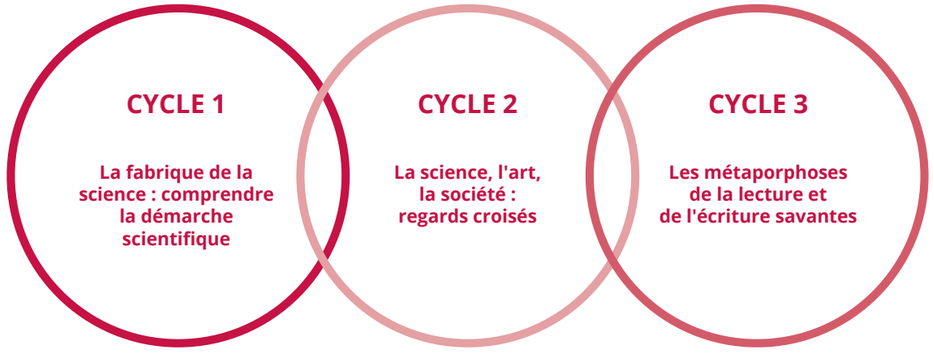


SOUTENIR LE DIALOGUE SCIENCES-SOCIÉTÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Statutairement chargées, comme leurs homologues des autres établissements, de « participer aux manifestations culturelles, scientifiques et techniques de l'université » [46], les bibliothèques d'UPCité (et le Musée d'histoire de la médecine) s'inscrivent pleinement dans la politique de l'établissement en la matière, dont le volontarisme a valu à UPCité l'obtention du label SAPS (Science Avec et Pour la Société).

La DGDBM est ainsi investie dans toute une série de manifestations annuelles nationales, voire internationales : Journées européennes du patrimoine, Nuit européenne des musées, Nuits de la lecture, La Nuit du Droit, Semaine du cerveau, Fête de la science.

Elle a par ailleurs développé, dans le cadre des orientations fixées par la Vice-présidence déléguée Culture, science et société, une programmation pluriannuelle entrecroisant 3 cycles thématiques :



Ces 3 cycles, qui permettent d'explorer respectivement, sous des angles divers et toujours renouvelés, les questions relatives au régime de véridiction scientifique, aux apports de l'interdisciplinarité, et à l'impact du numérique sur les pratiques académiques, donnent lieu chaque année, à côté d'autres formats (lectures, rencontres-débats, performances, etc.) à deux expositions d'ampleur, dont l'une bénéficie depuis 2022 d'un partenariat très fructueux avec le prestigieux festival PhotoSaintGermain.

46 Article D714-19 du code de l'éducation

QUELQUES EXPOSITIONS REMARQUABLES 2019-2024

2019-2020

Vie de Carabin

Bibliothèques Bichat et Villemin

Décembre 2019 - Janvier 2020



2020-2021

Faires des bulles, tout un art, toute une science

Bibliothèque des Grands Moulins

Décembre 2020 - Janvier 2021



2021-2022

Quatre atlas de myologie inédits du siècle d'or néerlandais : la redécouverte des dessins de Johannes van Horne et Marten Sagemolen

Musée d'histoire de la médecine

Novembre 2021 - Janvier 2022



Un cirque en Afrique : l'aventure d'une famille française de cirque entre 1960 et 1981

Bibliothèque des Grands Moulins

Mai – Septembre 2022



2022-2023

Phénomènes – volet 1. L'inexpliqué face à la science.

Musée d'histoire de la médecine

Novembre 2022 – Janvier 2023





© Université Paris Cité / Machine à radiesthésie créée par Marc Cohen

2023-2024

Phénomènes – volet 2. Les savants et les mystères de l'esprit

Musée d'histoire de la médecine

Novembre 2023 – Février 2024





© Université Paris Cité / Catalogue de l'exposition

Cercle de Vienne. Pensée exacte au bord du précipice

Bibliothèque des Grands Moulins, exposition adaptée d'après *The Vienna Circle* (Université de Vienne) dans le cadre d'un partenariat Circle U.

Septembre – Décembre 2023



Perspectives

Christophe Pérales
Directeur général délégué
Bibliothèques et musées

L'année 2024-2025 s'annonce riche en accomplissements pour la DGDBM.

Il s'agira tout d'abord d'installer le conseil documentaire de l'établissement. Prévue par les statuts, cette instance consultative constitue pour les bibliothèques un véritable conseil scientifique, chargé de proposer aux instances décisionnaires d'UPCité la politique documentaire de l'université, soit rien moins que son positionnement dans l'écosystème actuel de l'information scientifique et technique, à tous les niveaux, régional, national et international.

L'année à venir devrait également permettre que voit le jour la nouvelle bibliothèque numérique de l'établissement, NUMERABILIS. Ce lancement marquera l'aboutissement de plusieurs années de réflexion et de travail afin de se doter d'un outil de valorisation essentiel pour mettre à la disposition des chercheurs mais aussi du grand public des collections de toute nature (documentaires, archivistiques, muséales), qu'elles soient anciennes ou plus récentes, caractérisant l'excellence de l'établissement, notamment en santé globale (médecine, odontologie, pharmacie, toxicologie, maïeutique, soins infirmiers, sport, psychologie, psychanalyse).

Comme le met en évidence le rapport qu'on vient de lire, UPCité peut justement s'enorgueillir d'une politique ambitieuse en matière de Science ouverte : la feuille de route définie en 2021 a été très largement mise en œuvre. Aller plus loin passe désormais par l'adoption de mesures incitatives fortes, dans le cadre des appels à projets recherche internes à l'établissement, sur le modèle de ce qui existe déjà au niveau national (AAP de l'ANR) et européen (AAP de l'ERC). Ce sera chose faite dans l'année à venir, à la faveur de la mise en place de la vague de financements sur fonds IdEx pour la période 2025-2030.

Par ailleurs, afin de faciliter la vie des chercheurs, les pages dédiées à la Science ouverte sur le site web d'UPCité seront profondément revues, dans une logique de portail de services apte notamment à mieux guider les publiant.e.s dans le casse-tête que constitue aujourd'hui la question des APC (*article processing charges*).

Enfin, 2024-2025 sera également un jalon important dans l'avancement du projet de bibliothèque du futur campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord, avec l'instruction de la phase APD (Avant-Projet Détaillé) des études de conception : la clôture de cette étape importante permettra de lancer avec les équipes concernées de la DGDBM le rétroplanning des opérations préparatoires à l'ouverture de l'équipement, prévue pour la rentrée 2029 : traitement des collections destinées à être regroupées à Saint-Ouen, programmation mobilière, informatique et servicielle, projection du fonctionnement concret de la bibliothèque, construction de la cohésion des équipes appelées à investir le nouvel équipement en 2029.

Au-delà de ces grands rendez-vous, les équipes de la DGDBM continueront au quotidien d'accueillir en ligne, et, plus de 320 jours par an, sur site, l'ensemble de leurs usagers, avec ce souci du service rendu et de l'amélioration continue de l'offre proposée qui les caractérise.

En couverture : Planche 269. Plante médicinale de la France. Le liseron des champs - Herbier de la France ou collection complète des plantes indigènes de ce royaume ; avec leurs détails anatomiques, leurs propriétés, et leurs usages en médecine / Vol. III

Conception et réalisation : **Quatorze Mars**

Le rapport d'activité de la DGDBM est le fruit d'un travail collectif.

© 2025. Université Paris Cité - Tous droits réservés

Université Paris Cité

ILLUMINONS LE MONDE DE DEMAIN

ENLIGHTEN THE FUTURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité